



NANCY
2030


CAP SUR LA VILLE
ÉCOLOGIQUE

OSONS!

Nancy,







02	ÉDITO
04	AGIR AU PLUS PRÈS DU TERRAIN
12	L'URGENCE D'AGIR
20	UNE FEUILLE DE ROUTE CO-CONSTRUITE
26	UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE



30 OBJECTIFS POUR 2030

34 LA VILLE NATURE

42 LA VILLE SAINE

48 LA VILLE POSITIVE



PASSER
D'UNE VILLE
À L'AUTRE



Nous y sommes. Après une année de réflexions, de débats, d'analyses et de préparation, la démarche de transition écologique annoncée en janvier 2018 accélère et se concrétise.

30 objectifs sont désormais fixés pour qu'à l'horizon 2030, Nancy s'affirme comme une Ville nature, saine et positive ; 3 axes à suivre pour être exemplaire sur les questions de mobilités, d'énergies, de biodiversité, d'alimentation et de déchets. Ces exigences alimenteront le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat et Déplacements de la Métropole du Grand Nancy.

Le co-pilotage avec l'Université de Lorraine se voulait innovant et nous avons eu raison. C'est la force principale de cette transition, celle qui nous a permis de sortir des carcans idéologiques et politiques pour coller au maximum à la réalité locale, intégrer les singularités du territoire et respecter son identité. Nancy et l'Université de Lorraine sont liées par l'histoire. La ville passe ce cap important comme elle l'a toujours fait auparavant : en s'appuyant d'abord sur le savoir et la connaissance.

Cette feuille de route est aussi un engagement citoyen. Grâce à la plateforme de participation numérique, aux réunions de préparation du futur plan local d'urbanisme intercommunal, et aux 4 ateliers participatifs thématiques,

près de 300 propositions ont été recueillies. Un tiers des 90 actions du premier plan pluriannuel est issu de ces contributions.

Cette étape a été utile, essentielle même, pour entendre et comprendre les véritables attentes des habitants, leurs inquiétudes et leurs doutes. Car les comportements qui ont conduit à la situation actuelle, ne sont pas tous délibérés, loin de là. Se chauffer, se nourrir, se déplacer est une somme de contraintes dont il est parfois très difficile de s'affranchir. Celles et ceux dont les conditions de vie sont compliquées, ont besoin de plus de temps et de plus d'attention pour changer et s'adapter.

Le défi écologique est donc aussi social. Le mouvement que Nancy engage, à son échelle, est irréversible. Il sera aussi juste et solidaire. Nous sommes au point de départ d'un long processus, d'une dynamique à amplifier, à partager avec les habitants, les entreprises, les commerçants, les associations, les partenaires publics pour que chacun s'approprie les enjeux et s'engage dans cette transition nécessaire et pleine d'opportunités.

Ces prochaines années doivent nous ouvrir à de nouvelles perspectives économiques, de nouveaux emplois, de nouveaux atouts pour notre attractivité, une meilleure façon de préserver nos ressources naturelles et de faire vivre l'égalité et la solidarité.

Il faut les aborder avec confiance et optimisme. La transition écologique est le combat humaniste du 21^e siècle. La réinvention urbaine à laquelle nous sommes invités ne fait que commencer.

Laurent HÉNART
Maire de Nancy
Ancien Ministre







L'URGENCE
D'AGIR

AGIR MAINTENANT AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

LES TERRITOIRES : L'ÉCHELLE PERTINENTE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RÉUSSIE

Il aura fallu attendre la COP 24 de décembre 2018, soit trois années pour adopter les règles de mise en œuvre de l'accord de Paris et formaliser l'objectif de limiter le réchauffement de la planète au-dessous de 2°C par rapport à l'ère pré industrielle. Cet objectif est aujourd'hui en deçà de l'enjeu comme le souligne le GIEC (Groupe expert intergouvernemental sur l'évolution du climat) à travers ses nombreux avertissements. Il ne répond pas à la demande croissante d'action des citoyens.

Depuis 1992, les sommets internationaux s'enchaînent sans résultats probants, montrant la limite du pilotage et du suivi des

négociations « par le haut », avec les États.

Il appartient donc aux villes, qui sont les premiers échelons de démocratie, d'accélérer leurs actions, comme de nombreux habitants le font déjà dans leur vie. Villes et métropoles ont en effet l'agilité et la capacité de porter et soutenir des initiatives de proximité et de tisser les coopérations indispensables.

La transition se fera à partir des territoires, des entreprises et des citoyens. Plus la coopération entre élus, citoyens, entrepreneurs, territoires sera forte, plus des politiques ambitieuses pourront être entreprises, avec des résultats concrets.





**TRANSFORMER
LES VILLES :**
LA MEILLEURE
MANIÈRE
DE RENSER
LA DYNAMIQUE
DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Smart city, ville verte, ville résiliente, ville durable, ville connectée... Les villes de demain sont au cœur des enjeux écologiques et sociaux et devront faire face aux conséquences sociales et sanitaires de la pollution atmosphérique.

**LES VILLES,
CE SONT :**

50%

DE LA POPULATION
MONDIALE AUJOURD'HUI

70%

DES ÉMISSIONS
DE CO₂ MONDIALES

2%

DES TERRES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : **QU'EST-CE QUE C'EST ?**

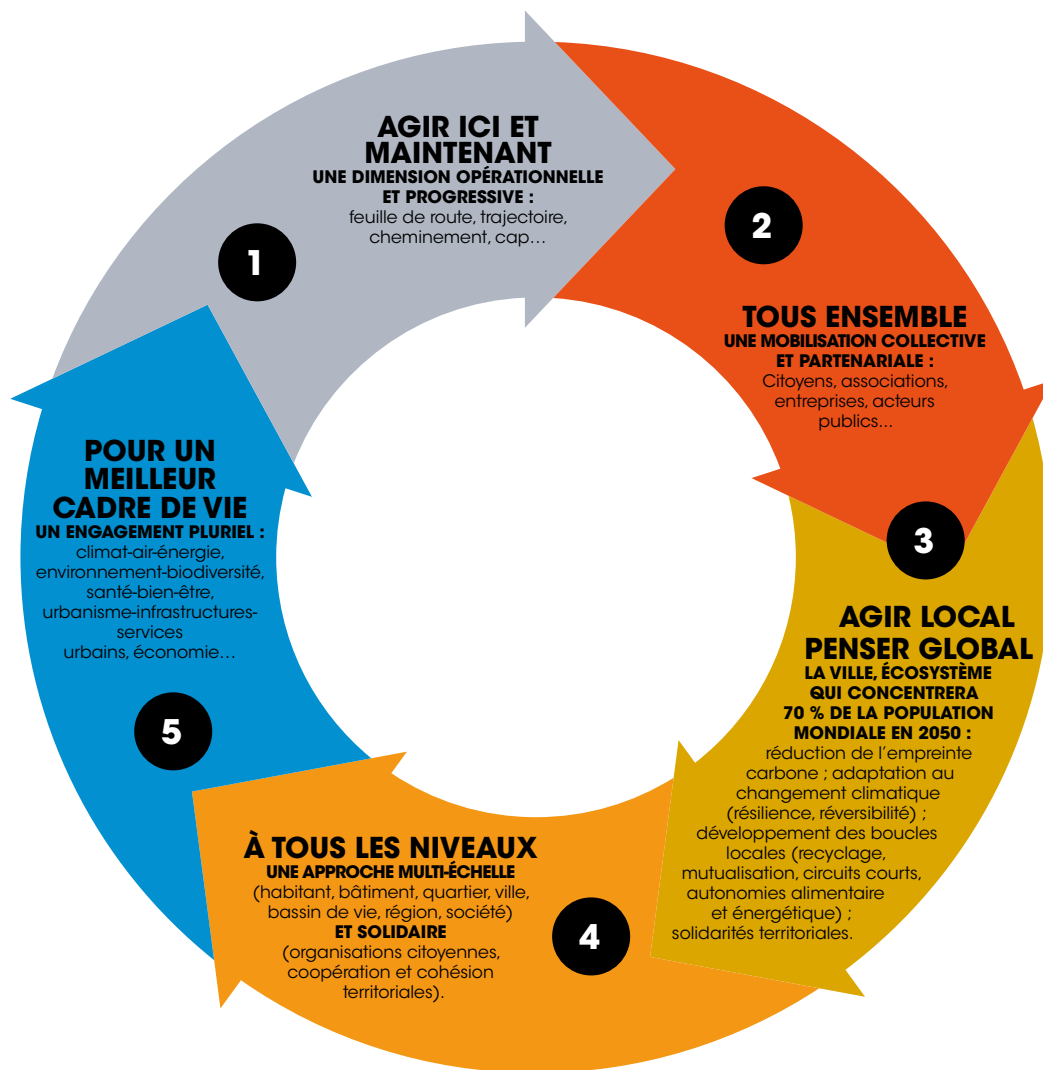
Dans un monde aux ressources limitées et à partager entre un nombre croissant d'individus, la transition écologique désigne le passage du mode actuel de développement, qui repose sur une consommation importante des ressources (notamment fossiles) et dont les impacts menacent les écosystèmes et les êtres vivants, vers un mode de développement plus sobre et décarboné, capable de renouveler ses ressources.

Concept créé par l'anglais Rob Hopkins et officialisé en France avec la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015), la transition écologique traduit l'idée d'une démarche concrète à

entamer « ici et maintenant » pour mettre en œuvre le développement durable et lutter contre le changement climatique. C'est une stratégie méthodique, qui se construit dans le temps pour passer irrémédiablement d'une ville à l'autre.



5 IDÉES CLÉS



LA NÉCESSITÉ DE RÉAGIR

INTENSIFICATION DU RÉCHAUFFEMENT À NANCY

Au cours du XX^e siècle, la température moyenne a augmenté de 0,7°C dans le monde et de près de 0,9°C en France métropolitaine. À Nancy, elle a augmenté de 1,5°C en moyenne entre 1879 et 2017.

Depuis la fin des années 1990, la tendance est nettement à l'accélération. **Les dix années les plus chaudes depuis 130 ans sont ainsi postérieures à 2000** (dont 5 postérieures à 2010), 2014 et 2018 ayant été des années record. Selon les projections climatiques, ce réchauffement s'intensifiera, en particulier à partir de 2030. Si rien n'est fait, Nancy connaîtra **des épisodes de canicules de plus en plus fréquents**.





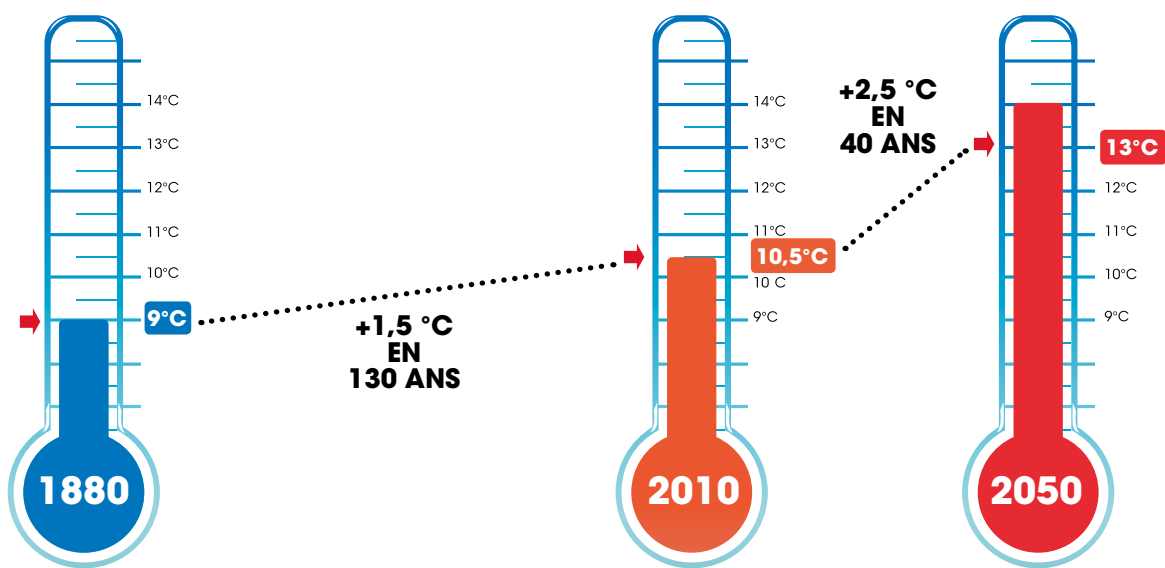
« IL SERA BIENTÔT TROP TARD »

Sans politique volontariste, le réchauffement climatique du territoire s'amplifiera, impactant **la santé** des habitants, notre **cadre de vie**, ainsi que les **activités économiques** du territoire. Pour le contenir sous le seuil des 2°C à l'horizon 2100 à l'échelle mondiale comme le préconise l'Accord de Paris signé en décembre 2015, une réduction drastique des gaz à effet de serre (responsables du changement climatique) doit être opérée : à l'échelle nationale, une baisse de 40 % de ces gaz sera nécessaire en 2030 pour espérer atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ces gaz étant principalement issus de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon), c'est l'ensemble de nos modes de vie qu'il faut faire évoluer. Si de nombreuses actions ont été engagées par le territoire ces dernières années, une accélération des efforts et une mobilisation de tous seront nécessaires pour être à la hauteur des défis à relever.

L'URGENCE CLIMATIQUE À NANCY

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE S'ACCÉLÈRE



Températures moyennes observées à Nancy

Projections météoFrance (scénario sans politique climatique)

L'ensemble des données chiffrées est issu de « l'état 0 » réalisé par SCALEN et présenté au COTEN en juin 2018.

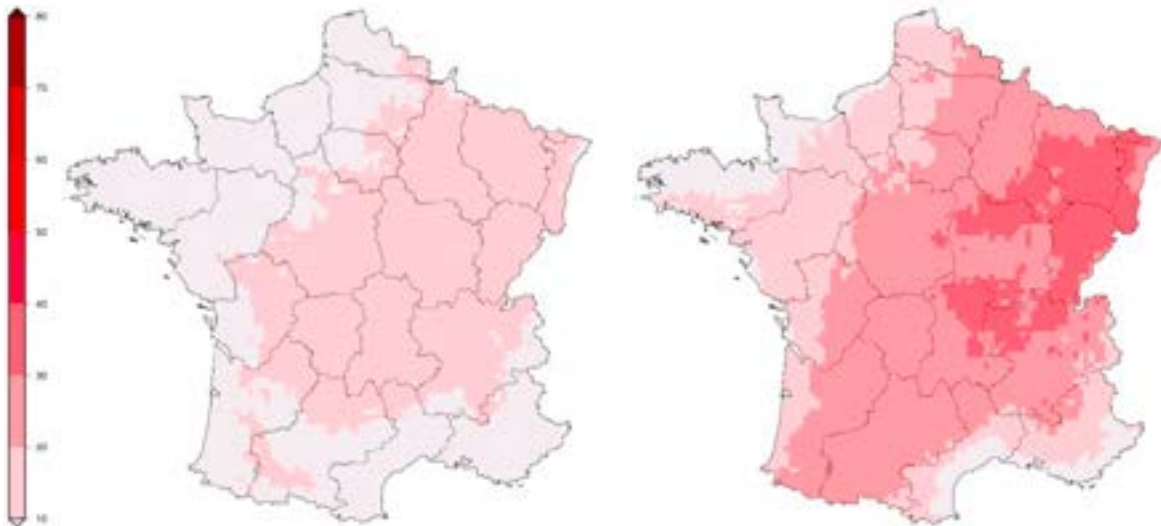
ACCÉLÉRATION DEPUIS
LES ANNÉES 2000

LES 10 ANNÉES LES PLUS
CHAUDS DEPUIS 130 ANS
SONT POSTÉRIEURES À 2000

NOMBRE DE JOURS DE VAGUE DE CHALEUR EN MOYENNE PAR AN

ENTRE 1976 ET 2005

ENTRE 2021 ET 2050



Vague de chaleur : température maximale supérieure de 5°C par rapport à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs

Cartes : DRIAS / Météo France, modèle Aladin, scénario RCP (GIEC) sans politique climatique

Chiffres clés : Météo France

ENTRE + 1 ET 1,6°C EN 2030 À NANCY
et + 2,5°C en 2050 (par rapport à 2010)

DES HIVERS PLUS COURTS, PLUS CHAUDS ET PLUVIEUX

+ 15 % de précipitations, maintien des épisodes de froid, baisse des jours de gel (- 20 à 25 % en 2030 et - 40 à 50 % en 2050)

DES ÉTÉS PLUS MÉDITERRANÉENS

- 20 % de précipitations
+ 3°C des températures
+ de jours chauds et de canicules

QUELS IMPACTS POUR LES NANCIÉIENS ?

POPULATION

● Santé

Fortes chaleurs : surmortalité des personnes fragiles et précaires pendant les canicules et les épisodes de pollution

Plus de personnes allergiques : 30 % des Français sensibles ou allergiques aux pollens, 50 % d'ici 20 ans (contre 3 % en 1960)

● Cadre de vie

Plus de catastrophes naturelles :
• 3 communes lorraines sur 4 concernées par un arrêté suite à des épisodes climatiques depuis 1982

• 92 milliards € de coût estimés en France d'ici 2040

Plus de mouvements de terrains et fragilisation des infrastructures et des bâtiments (cf. fissures, attaques de nuisibles sur les planchers et charpentes)

ACTIVITÉS HUMAINES

● Filière forêt-bois

Disparition du hêtre et du pin sylvestre d'ici 2100 et fragilisation des forêts (manque d'eau et apparition d'espèces nuisibles et de bio-agresseurs)

● Agriculture

Nouvelles cultures et nouveaux besoins : extension de la culture du maïs grain, du colza et du tournesol, et évolution des besoins d'irrigation et d'intrants
Avancement de la date des récoltes

● Tourisme

Baisse de l'enneigement dans les Vosges

● Entreprises et industries

Modifications des approvisionnements et des chaînes logistiques





MILIEUX NATURELS

● Biodiversité

Érosion de la biodiversité : disparition de 80 % des insectes en 30 ans et de 52 % des animaux sauvages en 40 ans en France. Migration d'espèces : arrivée de nuisibles et d'espèces envahissantes et allergisantes.

● Eau

Baisse du débit estival (jusqu'à 40 % en 2100) et augmentation des conflits entre usages agricoles, industriels et domestiques. Hausse de la température de l'eau : dégradation de sa qualité et impacts sur la santé des poissons.

Sources : WWF (érosion de la biodiversité en 2016), Agence de l'eau du Bassin Rhin-Meuse (étude sur l'adaptation au changement climatique de 2016), ANSES (exposition de la population aux allergies en 2014), CGET-ONERC (communes lorraines exposées au changement climatique), Fédération Française de l'Assurance (coût des catastrophes naturelles en 2015), INRA Nancy (forêt), CGET-SGAR d'Alsace, de Bourgogne, de Champagne-Ardenne, de Lorraine (étude «Le Grand-Est s'adapte au changement climatique», 2011)





**TOUS
ENSEMBLE**

UNE FEUILLE DE ROUTE CO-CONSTRUITE

2018 : UNE ANNÉE DE CONCERTATION

Pendant un an, la Ville de Nancy a donné la parole aux experts, citoyens, partenaires publics et privés. Ils ont pris part à une large concertation pour imaginer et construire de manière collégiale la feuille de route permettant de changer la ville à l'horizon 2030.

Sept thématiques ont été interrogées :

- l'urbanisme durable
- l'éco-mobilité
- la biodiversité
- la transition énergétique
- la transition alimentaire
- la gestion des déchets
- la fiscalité

Le Comité d'Orientation pour la Transition Écologique de Nancy, coprésidé par le Maire et le Président d'Université, composé de scientifiques et d'acteurs économiques et associatifs, s'est réuni à chacune des étapes de la démarche : lancement des travaux, partage du diagnostic et premières préconisations, présentation des conclusions de la concertation (attentes citoyennes et contributions économiques) et finalisation de la feuille de route.

Le co-pilotage de la stratégie avec l'Université de Lorraine est une démarche inédite en France qui s'inscrit dans l'histoire et la culture de Nancy, Ville des savoirs et de la connaissance.





PLUS D'UN TIERS DES MESURES DU PLAN PROPOSÉ PAR LES NANCÉIENS

Réunions de quartier, concertation approfondie dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements (PLUi-HD) de la Métropole, plateforme numérique, équipe-mobile allant à la rencontre des habitants, ateliers citoyens : toute la gamme des outils de participation citoyenne a été mobilisée et plus de 2000 habitants y ont pris part.

Quatre ateliers ont été organisés en marge de grands événements : la journée sans voiture pour l'éco-mobilité, l'écrin du jardin éphémère pour la biodiversité, les portes ouvertes de la cuisine centrale pour la transition alimentaire et la fête du climat et de l'énergie pour la transition énergétique. Autant d'expériences permettant de comprendre les enjeux environnementaux et sociaux.

Sur le web, une concertation spécifique a été menée sur www.osons.nancy.fr.

Habitants, associations, conseils citoyens ont ainsi pu partager leurs propositions et interagir.

Durant les 6 mois d'échanges, la

plateforme a comptabilisé près de 300 propositions, autant de réponses, plus de 500 commentaires, 5000 visites, 23000 pages vues.

Parmi les 300 propositions :

- 1/3 des propositions a concerné l'éco-mobilité et parmi elles, 1 proposition sur 2 concernait la politique vélo (demande d'itinéraires plus sûrs, de davantage de stationnements...).
- 1/4 des propositions a concerné la nature en ville et l'urbanisme : demande d'une ville plus verte, qui permette de vrais îlots de fraîcheur, qui protège la biodiversité.
- 1/5 des propositions a concerné la gestion des déchets : accompagnement de démarches zéro déchet, valorisation et collecte.

**Dialogue, écoute, analyse :
à l'arrivée, plus du tiers des
mesures proposées dans le plan
d'actions est issue de cette
concertation.**

UNE DÉMARCHE COPILOTÉE AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE



L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ AU SERVICE DE LA DÉMARCHE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- En vertu de ses missions fondamentales, celles de l'enseignement et la recherche, l'Université de Lorraine a la responsabilité de faire progresser la connaissance, l'acculturation, la formation des citoyens et le développement des innovations. L'établissement propose ainsi une soixantaine de formations initiales et 80 formations continues dans de nombreux champs disciplinaires touchant au développement durable.
- Avec plus de 60 000 étudiants et 7 000 personnels, l'Université de Lorraine s'impose comme un acteur majeur de la vie de la région. Une telle dimension constitue à la fois un atout et une responsabilité face aux enjeux écologiques
- Parce que ses campus peuvent constituer des leviers majeurs pour la mobilisation de la jeunesse et la mutation des territoires vers de nouvelles formes de comportement et de vivre ensemble. Ramassages de pommes, jardins partagés, plan de déplacement et enquête de mobilité, bilan carbone... plusieurs chantiers emblématiques ont été entrepris par l'Université de Lorraine. Tous ont vocation à améliorer le quotidien de chacun, à créer du dialogue et du lien social et à promouvoir la solidarité.



Pierre MUTZENHARDT,
Président de l'Université de Lorraine

UNE IMPLICATION MULTI- COMPÉTENCES ET TRANSVERSALE :

Une quarantaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs et une quinzaine de laboratoires ont pris part à la réflexion. Sols, énergie, environnement, biodiversité, agronomie, diététique, climat, mobilités, ingénierie des espaces végétalisés urbains, innovation, agro-urbanisme, responsabilité sociétale des organisations... : la diversité des expertises a été un atout exceptionnel pour enrichir les réflexions.

L'APPORT SCIENTIFIQUE A PERMIS :

- de préciser les enjeux globaux et d'en proposer une déclinaison locale, de cibler les politiques publiques à approfondir,
- de réaffirmer l'importance de travailler à toutes les échelles et avec les territoires environnants,
- d'articuler et confronter le temps long de la transition écologique et le temps plus court de l'action publique,
- de débattre du cap à fixer pour 2030,
- de proposer des mesures concrètes pour alimenter le plan d'actions,
- d'initier de nouvelles coopérations, en termes de recherche ou de formation.

UNE DÉMARCHE ARTICULÉE AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

métropole
Grand Nancy

La démarche de transition écologique de la Ville de Nancy s'inscrit dans la continuité des actions de développement durable menées par le Grand Nancy depuis vingt ans.

En parfaite cohérence avec le projet métropolitain adopté en septembre 2018, elle introduit la notion de « transition » dans nos politiques publiques communales et métropolitaines.

Elle permet de répondre aux trois défis du projet métropolitain :

- Le défi de l'audace qui invite à croiser nos regards pour imaginer et expérimenter de nouveaux modèles économiques, écologiques et sociaux.

- Le défi du bien-être qui invite à imaginer une Métropole accueillante, attentive et bienveillante, à tous les âges et dans toutes les situations de la vie.
- Le défi des liens qui invite à un dialogue permanent, à la circulation des idées, et à l'alliance des territoires.

Les propositions de cette feuille de route constituent donc une contribution à la stratégie métropolitaine de développement. Elles s'intègrent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements (PLUI-HD) et seront un socle pour participer activement à l'élaboration des prochains Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Grand Nancy.

Elle répond également aux objectifs fixés par la Région Grand Est dans le cadre de son Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE À L'AMBITION

Le pilotage et l'évaluation se feront en partenariat avec l'Université de Lorraine, la Métropole du Grand Nancy, SCALEN, l'ADEME, ATMO Grand Est notamment, afin d'adapter en continu le plan d'actions et définir les indicateurs nécessaires au suivi. Ce suivi sera assuré au sein du Comité d'Orientation pour la Transition Écologique de Nancy (COTEN) qui se réunira au moins deux fois par an. Il permettra notamment de piloter les actions partenariales engagées avec les différentes composantes de l'Université de Lorraine et un suivi transparent de l'action à travers le rapport de développement durable. Un nouveau plan d'actions sera élaboré en 2021, les objectifs à 2030 seront réévalués à mi-parcours.

SCALEN



UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

PARCE QUE **CHAQUE DEMI-DEGRÉ COMPTE**

Le rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) d'octobre 2018 détaille la différence des conséquences en termes d'événements météorologiques extrêmes, de montée des eaux, de dégradation de la biodiversité..., entre une hausse des températures de 1,5°C ou de 2°C. Clairement, chaque demi-degré compte : les scientifiques ont donné l'alerte, de nombreuses initiatives et propositions citoyennes démontrent

que la transformation est en marche, il s'agit donc d'accélérer la dynamique et de créer les conditions pour que cette transition prenne de l'ampleur.

Tous, nous devons faire notre part. Il s'agit de participer à un mouvement global tout autant que d'agir avec pragmatisme et efficacité pour garantir un cadre de vie sain et positif aux Nancéiens, en anticipant les effets du changement climatique au niveau local.



CHAQUE ANNÉE COMPTE

La question posée est à la fois :

- Que sera la ville de Nancy dans 10 ans ?
- Et que fait-on demain ?

Pour répondre en même temps à ces deux exigences, Nancy se fixe un cap à 2030 et entend dès maintenant accélérer et mobiliser toutes ses politiques publiques pour diminuer l'empreinte écologique du territoire. Nous n'avons plus le temps d'attendre.

Dès lors, la feuille de route pour la transition écologique de Nancy :

- fixe 30 objectifs à 2030,
- comprend un premier plan d'actions immédiat 2019/ 2021 qui mobilisera 15 millions d'euros en investissement dans les trois prochaines années.

Des idées et projets continueront à nourrir et enrichir cette feuille de route, notamment via des appels à projets associatifs ou entrepreneuriaux.



CHAQUE CHOIX COMPTE

Le changement climatique est le seul problème planétaire pour lequel les contributions de chacun peuvent être calculées au gramme près. Certains se sentent impuissants alors qu'en réalité il s'agit du seul problème sur lequel nous avons tous un véritable contrôle ou un rôle à jouer.

- Nancy entend créer les conditions pour que les citoyens, acteurs associatifs et économiques se mobilisent.

Certains citoyens sont très en avance mais nombreux sont ceux qui, malgré les alertes scientifiques, ne changent pas leurs comportements. Pourquoi ?

Parce que le changement climatique est complexe, difficile à appréhender et évolue à des échelles de temps difficilement perceptibles. Parce qu'il donne le sentiment qu'il faut accepter des pertes à court terme pour réduire le risque de pertes à plus long terme. Parce qu'il est difficile de faire face à la réalité du changement climatique – les scientifiques eux même sont parfois terrifiés par leurs résultats. Parce qu'il existe souvent un décalage entre les convictions environnementales et la réalité des comportements, ce « syndrome de l'autruche » que décrit Georges Marshall (*Pourquoi notre cerveau veut ignorer le changement climatique*).

- Nancy souhaite accompagner le changement,
 - en informant davantage sur les comportements adaptés, les bons gestes, ce qu'il faut faire et ne pas faire,
 - en expliquant et donnant autant que possibles les moyens pour y parvenir,
 - en explicitant davantage pourquoi le faire (les motivations) et pour quoi le faire (pour quels effets),
 - en reconnaissant et valorisant les actions entreprises, les victoires et les réussites.

CHAQUE ACTION COMPTE

Agir innover, informer, expliquer, démontrer, convaincre, stimuler, entraîner, impliquer : telles sont les missions de la feuille de route.

Mesures fortes ou symboliques : toutes les actions sont utiles. L'efficacité se mesurera à l'effet d'entraînement suscité par le plan d'actions, à l'accélération des dynamiques en cours, à l'appropriation des enjeux et des objectifs par le plus grand nombre.

Voir grand, se doter d'une vision pour demain capable de fédérer, construire une unité d'action et une communauté d'acteurs, telle est l'ambition de cette feuille de route.

Il s'agit autant d'adapter la ville que de montrer que le changement est possible et d'en créer le récit. La concertation approfondie a permis de mettre en avant ce qui rassemble les Nancéiens et de construire la feuille de route sur l'envie d'agir, pour :

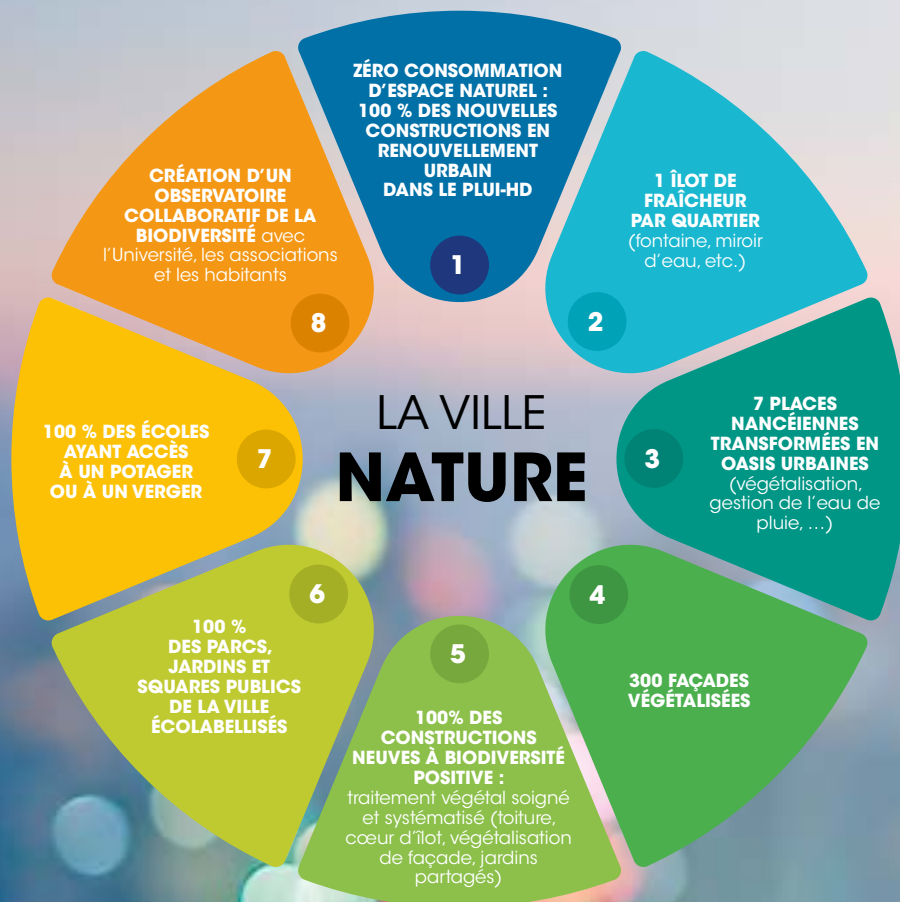
- La vi(II)e nature
- La vi(II)e saine
- La vi(II)e positive

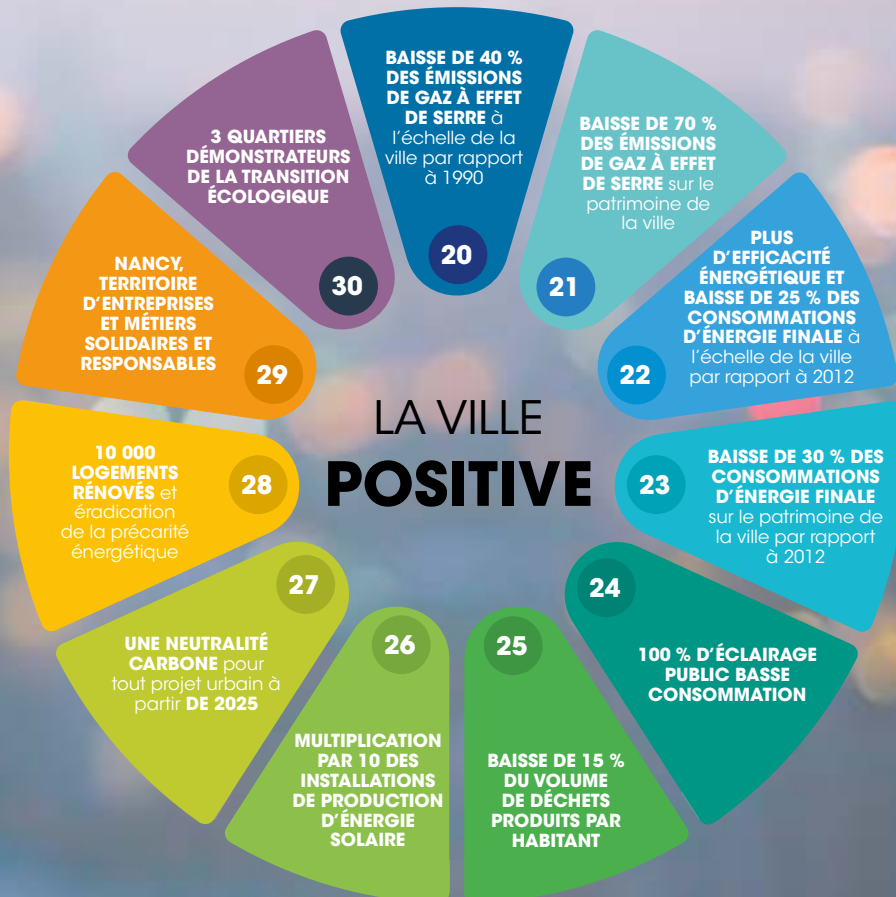
Nancy en transition, tel le colibri, « fait sa part » parce que c'est dans ses valeurs. En faisant et parce qu'elle fait sa part, elle souhaite entraîner un maximum d'acteurs et peser pour que l'État français et l'Europe prennent également leur part sur leur territoire et sur le plan international. Car seul le sursaut politique individuel et collectif sera efficace.





**30 OBJECTIFS
POUR 2030**









LA VILLE NATURE

LA RÉPONSE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

La nature en ville est indispensable pour faire face aux défis environnementaux que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. La sixième extinction de masse que nous vivons actuellement est la plus rapide que la planète ait jamais connue ; elle est la première engageant la responsabilité d'une espèce, l'espèce humaine.

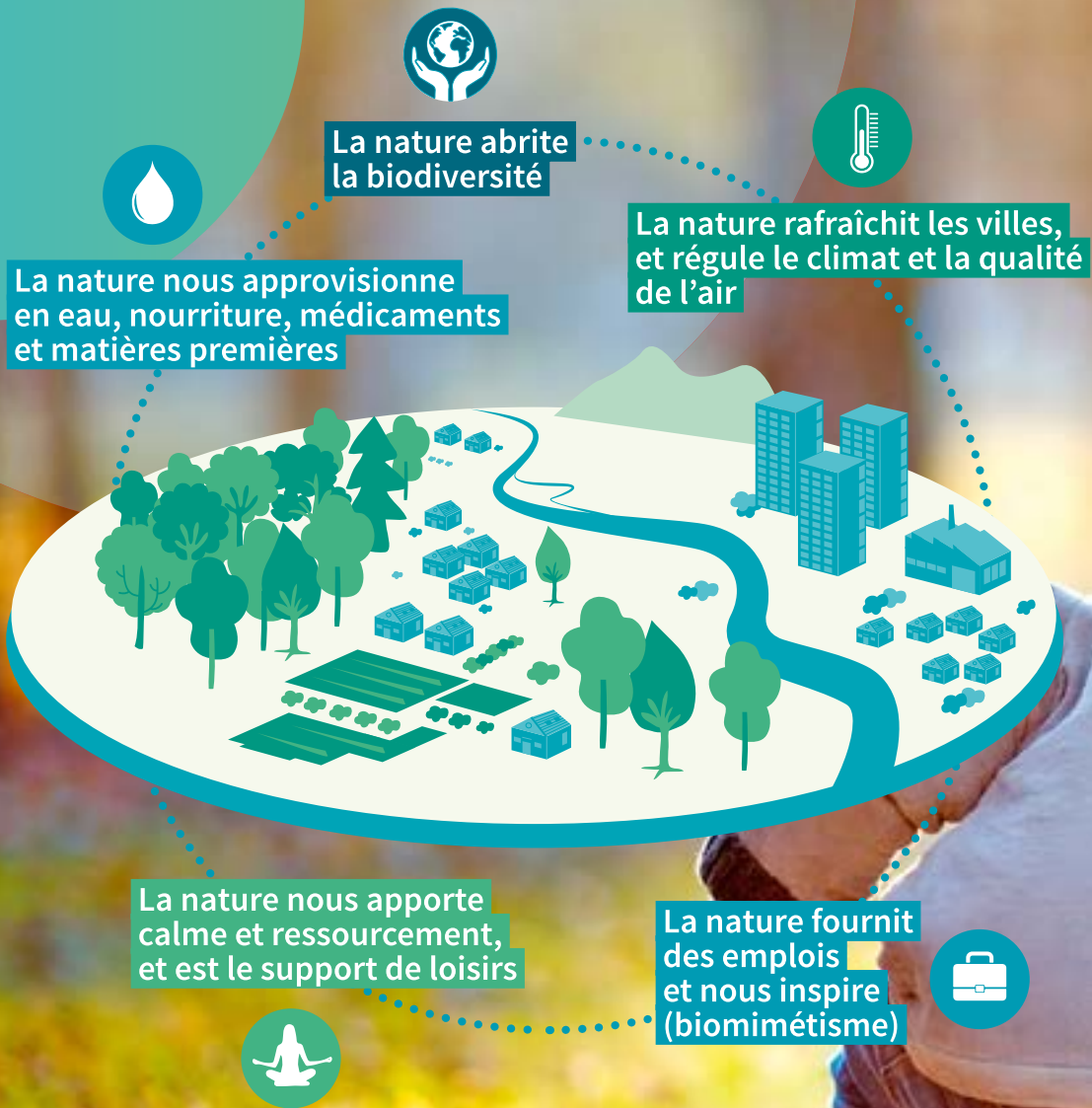
La Ville Nature consiste à prendre des décisions permettant le développement d'une nature efficiente sur le plan de la biodiversité, de la santé humaine, du bien-être et de la lutte contre les effets du réchauffement climatique. La ville nature doit aussi contribuer à la continuité écologique et à la solidarité avec les territoires plus ruraux. Il ne s'agit pas de soutenir une nature « alibi » ou simplement décorative mais bien de donner à la nature une place centrale, en amont et au cœur de chaque projet.

LES BIENFAITS DE LA NATURE EN VILLE

Balcons, toits végétalisés, trottoirs, jardins, squares, promenades et parcs... le besoin de nature s'exprime partout, de même que les aspirations à un cadre de vie apaisant et sain.

Réduction des pollutions, des îlots de chaleurs, des eaux de ruissellement, captage du carbone, refuge offert aux espèces, augmentation de l'interaction sociale et de la cohésion, bienfaits écologiques et sociaux de la nature en ville sont nombreux et ont des répercussions directes sur la santé et le bien-être.

LES BIENFAITS DE LA NATURE EN VILLE



Source : schéma adapté de Van Oorschot et al., 2016

SCALEN

LES EFFETS POSITIFS DE LA NATURE SUR LA SANTÉ



Source : a review of the Health Benefits of Greenness, Peter James & Rachel F. Banay & Jaime E., Hart^{2,3} & Francine Laden ; Harvard medical school Epidemiol Rep (2015) 2:131-142

POUR MOINS DE **PICS** DE CHALEUR

Selon les projections de Météo France, la température devrait fortement grimper à Nancy d'ici 2100 : le réchauffement pourrait atteindre + 4 °C en hiver et + 5 °C en été.

Pour les Nancéiens, rendre supportable leur ville lors des canicules récurrentes d'ici la moitié du XXI^e siècle est un enjeu de bien-être mais aussi de solidarité en direction des plus fragiles (personnes âgées, les jeunes enfants, etc.) et de maîtrise des consommations d'énergie (besoin de climatisation).

LES ENJEUX

OFFRIR AUX HABITANTS DES ESPACES DE NATURE CONÇUS COMME DES REFUGES lors des canicules, et contre le bruit, le stress ou la pollution

DÉVELOPPER DES PARCOURS DE FRAÎCHEUR, des itinéraires piétons arborés sur lesquels les températures ressenties sont plus fraîches par rapport à l'environnement proche

FAIRE ÉVOLUER L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS et de la ville au travers de formes urbaines résilientes et en optant pour des matériaux et des revêtements adaptés

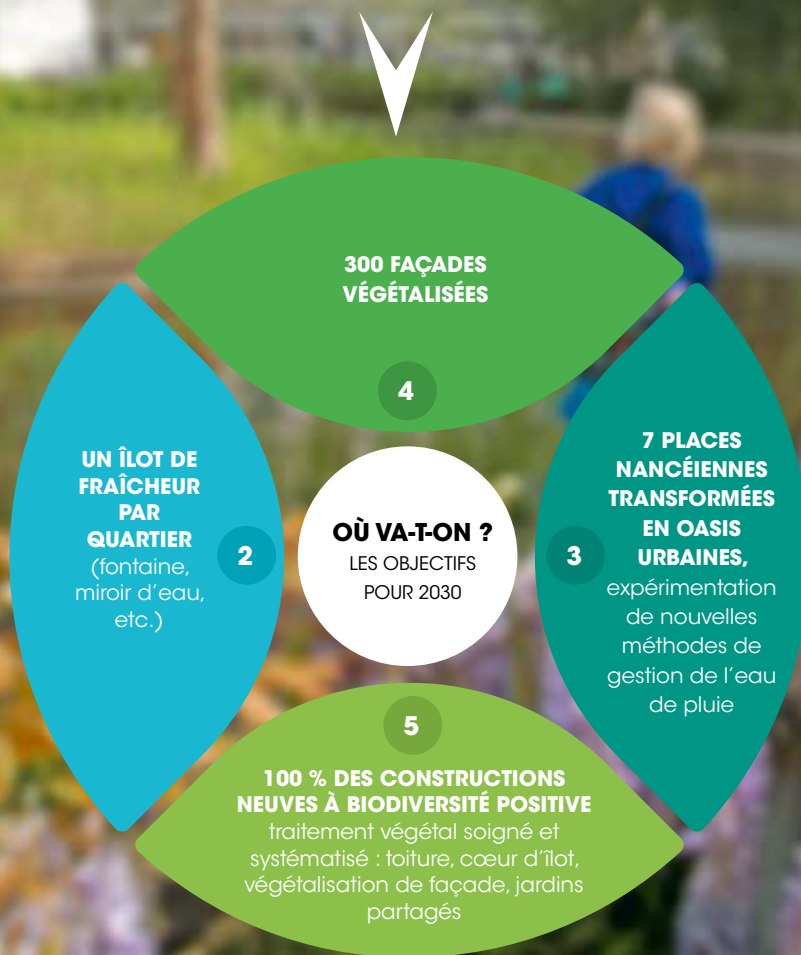
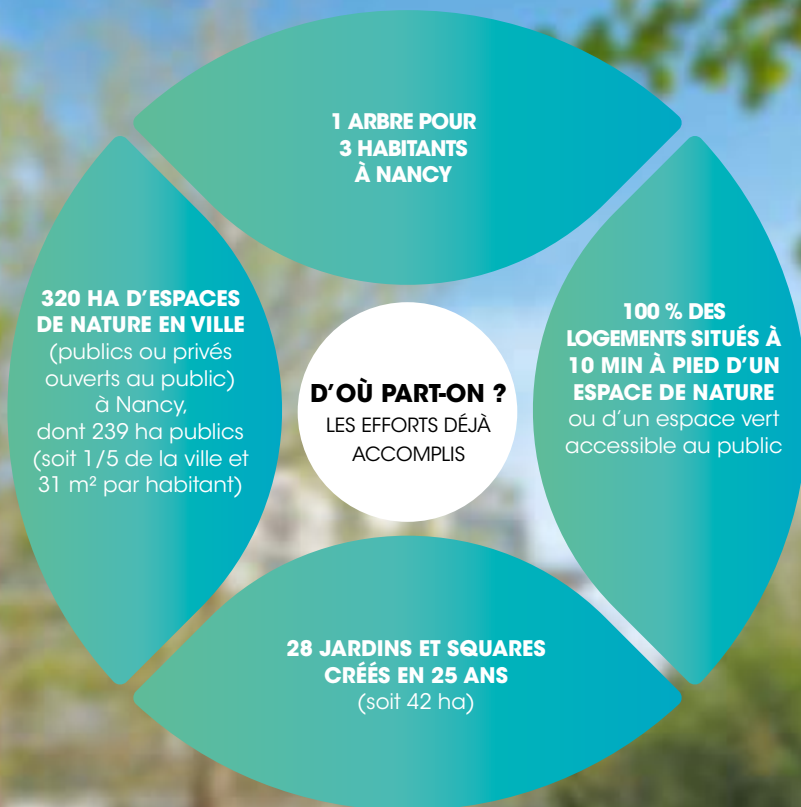
POINTS DE REPÈRE

34 ÉPISODES DE CHALEUR DEPUIS 40 ANS

UN ÎLOT DE CHALEUR URBAINE, C'EST...+ 5°C ENTRE L'HYPER-CENTRE DE NANCY ET SA PÉRIPHÉRIE

On appelle ce phénomène l'îlot de chaleur urbaine (ICU). Il désigne la hausse des températures enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones périphériques et naturelles. Lors des épisodes caniculaires, il se superpose aux températures déjà élevées, accentuant d'autant l'inconfort thermique du centre-ville. Son apparition et son intensité dépendent des conditions climatiques mais aussi de l'aménagement de la ville. Les sols imperméables sont ainsi fortement générateurs d'ICU, de même que les formes urbaines (orientation et hauteur des bâtiments favorisant les ombres et la circulation des courants d'air) et le choix des matériaux et des revêtements (plus une surface est rugueuse et sombre, plus elle stocke la chaleur).





POUR PLUS DE **BIODIVERSITÉ**

Nancy présente toute une gradation entre les milieux naturels, comme les bois, la Meurthe et le canal, et les milieux artificiels, tels que les murs et les pavés. Cette biodiversité est notre bien commun : il est de notre devoir de la protéger et de la valoriser, en rendant l'espace urbain plus accueillant au maintien et à la diversité des milieux et des espèces végétales et animales.

LES ENJEUX

DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LA VILLE en privilégiant des espèces locales.

PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES DE NATURE EXISTANTS (parcs, jardins) ou potentiels (friches urbaines).

RENFORCER LE MAILLAGE VERT en reliant les espaces de nature entre eux, afin de faciliter la circulation des espèces.

POURSUIVRE LES EFFORTS EN MATIÈRE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET DE GESTION DU CYCLE DE L'EAU.

INFORMER, SENSIBILISER, FORMER POUR RÉUSSIR L'IMPLICATION DE TOUS (habitants, écoles, entreprises, etc.).

POINTS DE REPÈRE

LA BIODIVERSITÉ, C'EST... UN TIERS DE LA FAUNE MENACÉE EN FRANCE : 32 % des oiseaux nicheurs, 23 % des amphibiens et 14 % des mammifères.

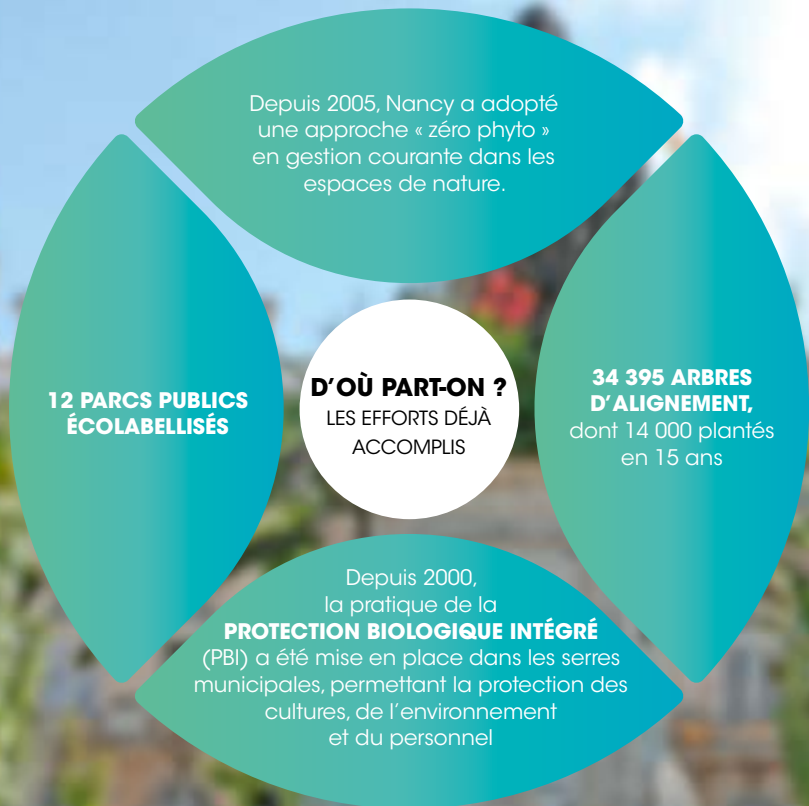
95 % DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE ENVAHIE PAR LE FRELON ASIATIQUE en 12 ans.

70 % DES CULTURES dépendant d'une pollinisation animale, soit 35 % du tonnage de ce que nous mangeons.

1 ARBRE POUR 5 HABITANTS EN MOYENNE au sein des 50 plus grandes villes de France.

Sources : INPN, Ministère de l'agriculture, Cerema









LA VILLE SAINES

L'ALIMENTATION ET LES MOBILITÉS : 2 SECTEURS CLÉS D'UNE VI(LE) SAINES

L'alimentation et les mobilités représentent environ la moitié de l'empreinte carbone des ménages français (émissions de CO₂). Chacun peut agir au quotidien pour diminuer efficacement son empreinte carbone en changeant ses habitudes de déplacement et de consommations.

Une mauvaise alimentation et le manque d'exercice physique sont par ailleurs d'importants facteurs de risque de maladies chroniques. Avec près de **48 000 décès par an en France, dont 5 000 dans le Grand Est** (source : Agence Santé Publique France, juin 2016), la pollution de l'air constitue également un enjeu de santé publique majeur.

Le secteur des transports, en particulier les transports routiers, étant d'autant plus nocif pour la santé que les rejets se produisent surtout en milieu urbain, à proximité des populations.

Une vi(lle) saine repose donc sur des choix ambitieux dans ces secteurs clés que sont l'alimentation et les mobilités. Deux secteurs clés également de cohésion et coopération territoriales.

POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

La recherche d'un mode de vie sain et durable est une aspiration de nombreux Nancéiens. Le contexte de crises économiques et sociales du monde agricole, de crises sanitaires liées à la production industrielle de denrées alimentaires mais également de crise environnementale et climatique, a donné à l'alimentation une place au centre des préoccupations de la société civile.

LES ENJEUX

FACILITER À TOUS l'accès à des produits sains, locaux et de saison.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, en privilégiant les circuits courts, l'agriculture biologique (alimentation bas carbone) et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

AMÉLIORER NOTRE SANTÉ, par une alimentation saine, sûre, équilibrée et accessible à tous.

MAINTENIR LES ESPACES AGRICOLES et permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LES PATRIMOINES GASTRONOMIQUES LOCAUX.

AGIR SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE en rapprochant l'ensemble des acteurs impliqués (production, transformation, distribution et gestion des déchets).

POINTS DE REPÈRE

3^e POSTE DE DÉPENSE (16 % du budget).

20 % DE NOTRE EMPREINTE CARBONE : le poids carbone de notre assiette a fortement progressé au cours des décennies avec des aliments qui nécessitent toujours plus d'énergie et de surface pour être fabriqués ; si le monde mangeait comme un Français moyen, il faudrait une planète Terre entière pour la seule satisfaction de notre besoin alimentaire (source WWF).

150 KG GASPILLÉS PAR AN ET PAR PERSONNE, dont 50 kg par la restauration à domicile et collective et 20 kg d'aliments non consommés jetés par an.

Un coût estimé entre 100 et 160 € par an et par personne.

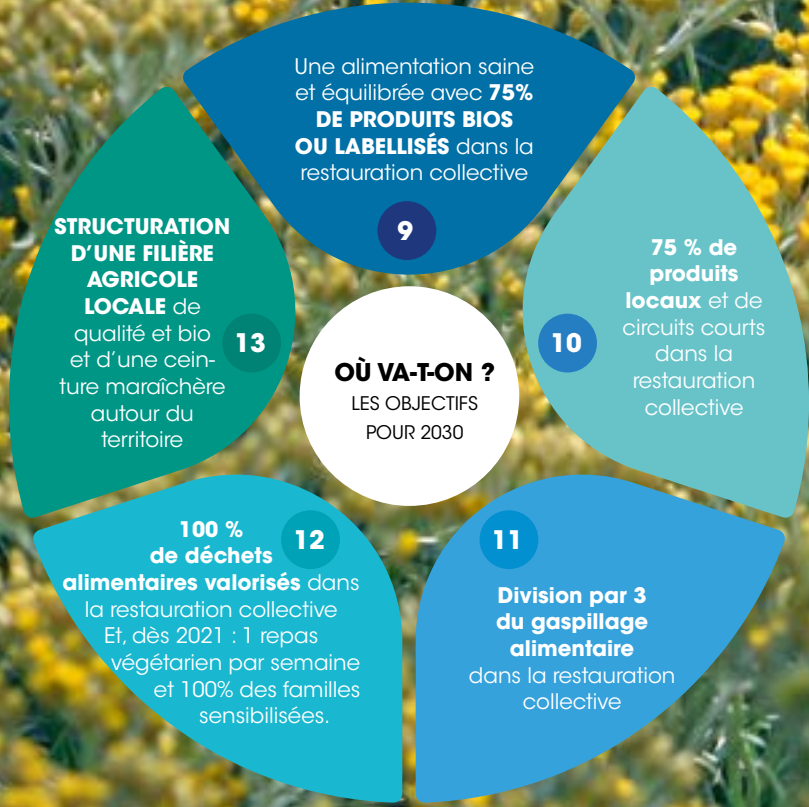
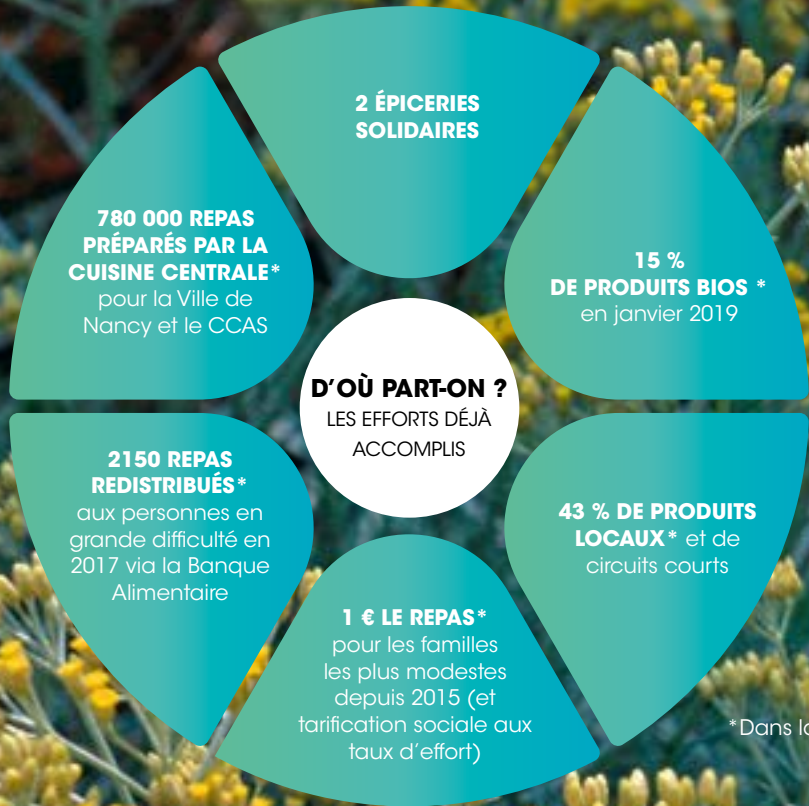
17 % DE LA POPULATION EST TOUCHÉE PAR L'OBÉSITÉ.

MULTIPLICATION PAR 6 DES ACHATS DE PLATS PRÉPARÉS EN 50 ANS.

45 % DES ACHATS EFFECTUÉS EN GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES.

1 AGRICULTEUR SUR 4 VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ.

Sources : Ademe (Ménages & Environnement, Les chiffres clés, Édition 2017)



POUR UNE VILLE MOINS POLLUÉE ET APAISÉE

Outre leur impact sur les émissions de carbone, les déplacements ont également un impact sur la qualité de l'air. Si la qualité de l'air s'améliore depuis plusieurs années, aller au-delà des valeurs réglementaires fixées par l'Europe et respecter les valeurs guides fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) permettrait d'éviter jusqu'à 2 000 décès par an dans la région Grand Est (5000 décès par an dans le Grand Est trouvent leur cause dans la pollution de l'air).

Imaginer une ville moins polluée, respirable et apaisée implique en grande partie de faire évoluer nos modes de déplacements :

- proposer un bouquet de services adapté en favorisant l'usage des modes actifs pour les déplacements de courte distance,
- privilégier la marche et le vélo et les transports collectifs et partagés (bus, vélos en libre-service, autopartage, co-voiturage, etc.),
- limiter le recours systématique à la « voiture solo » et avoir recours à des modes de transport moins polluants et économes en énergie, en CO₂ et en coût.

LES ENJEUX

ENVIRONNEMENT : réduire l'empreinte environnementale des déplacements et agir sur la qualité de l'air et la santé grâce aux mobilités alternatives (marche, vélos, véhicules électriques).

SOCIÉTÉ : favoriser la mobilité pour tous et réduire la dépendance à la voiture en rapprochant les lieux d'habitation, de travail et de consommation.

INTERMODALITÉ : coordonner les offres et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre en pensant la mobilité comme un service global.

NUMÉRIQUE : développer des services connectés afin de mieux adapter l'offre et optimiser les déplacements.

POINTS DE REPÈRE

UNE VOITURE, C'EST ...

LE TRANSPORT ROUTIER, 1^{ER} SECTEUR ÉMETTEUR DES OXYDES D'AZOTE, le polluant le plus toxique pour la santé.

5 000 € PAR AN EN MOYENNE (soit 10 à 12 % du budget des ménages).

0,27 € LE KM PAR VOYAGEUR pour un trajet de courte distance (moins de 80 km), contre 0,10 € le km en transport collectif.

95 % DU TEMPS EN STATIONNEMENT.

3/4 DES DÉPLACEMENTS SANS PASSAGER (en semaine).

40 % des trajets en voiture font moins de 3 km.

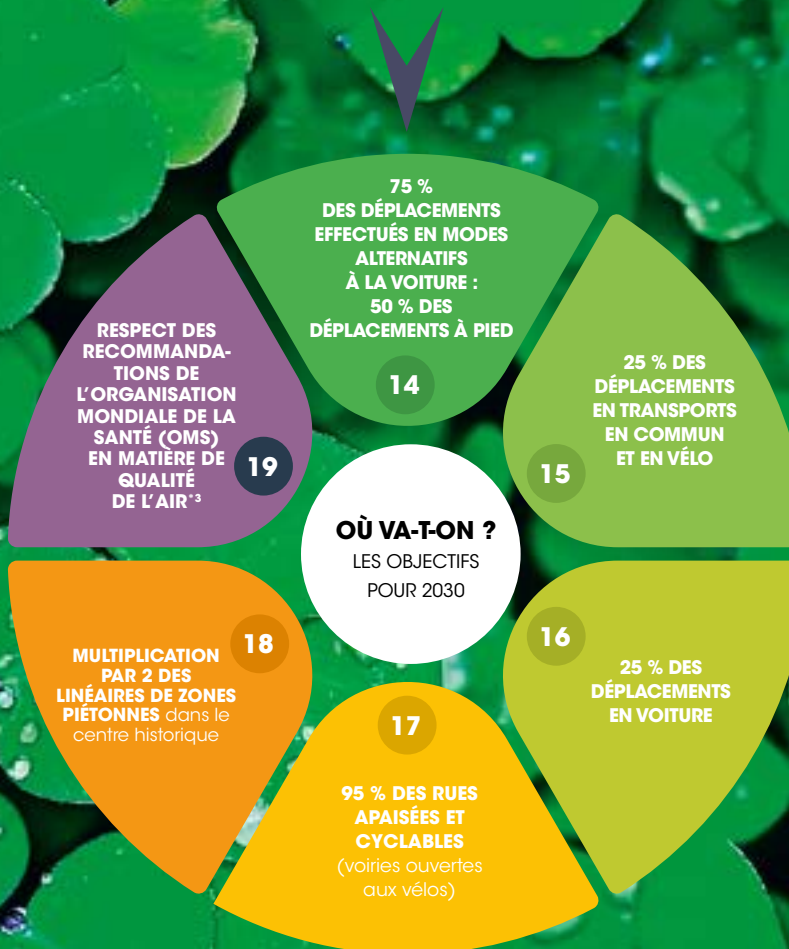
Les embouteillages : 20 milliards € par an en France.

Sources : Ademe, Enquête globale transport (EGT 2010), Fédération nationale des associations d'usagers des transports, Application INRIX Traffic, Cerema



^{*1} 39 % des déplacements en voiture
46 % des déplacements à pied
3 % des déplacements à vélos, trottinettes, monoroues électriques, etc.
12 % des déplacements en transports en commun

^{*2} 65 000 voyageurs par jour, longueur de près de 15 km, 27 stations, 5 parkings relais, intégrant des vélos sur tout l'itinéraire et une végétalisation de la ligne



^{*3} Plus contraignantes que la réglementation européenne en vigueur





LA VILLE POSITIVE

LA VILLE À IMPACT POSITIF

Sobriété et efficacité énergétique, neutralité carbone, prévention des déchets, la ville met tout en œuvre pour minimiser les impacts négatifs des activités sur son territoire. Mais plus encore, elle doit rechercher autant que possible à avoir un impact positif sur l'environnement et sur la société.

Cette contribution sociétale positive s'appuie sur un urbanisme reconsidéré, une politique du logement solidaire et une économie positive qui, au-delà de l'emploi de ceux qui y travaillent, se préoccupe de l'intérêt à long terme du territoire où elle est enracinée.

Elle nécessite une plus grande solidarité et coopération entre les acteurs et entre les territoires, chacun contribuant à ses propres besoins et à ceux du voisin selon ses potentiels et ses moyens.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LES LEVIERS POUR AGIR

La transition énergétique, c'est le passage du système énergétique actuel, utilisant principalement des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et émettrices de gaz à effet de serre, vers un modèle plus sobre et durable, qui implique d'une part de consommer moins et mieux d'énergie, et d'autre part de produire plus d'énergies renouvelables dans le respect du cadre de vie. Isoler son logement, se déplacer autrement, consommer durablement... c'est dans le quotidien de chacun qu'émergent les solutions concrètes. Que ce soit en tant que citoyen, consommateur, producteur d'énergie ou épargnant (financement participatif), nous avons tous un rôle à jouer.

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET VALORISER LES POTENTIELS

Parce que l'énergie est indispensable au fonctionnement du territoire et au quotidien des habitants et des entreprises de Nancy, mais aussi parce qu'il faut préserver la planète, nous devons tous collectivement limiter le recours aux énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz). Si la ville dispose peu de potentiels pour développer sa propre production d'énergie renouvelable, elle peut agir sur les consommations de son patrimoine et accompagner les habitants vers davantage de sobriété.

LES ENJEUX

ENVIRONNEMENT : une nécessité pour limiter le changement climatique et préserver notre qualité de vie.

POUR LES MÉNAGES : un enjeu de pouvoir d'achat et de démocratie locale.

POUR LES ENTREPRISES : des opportunités d'affaires, un levier de création d'emplois non délocalisables et d'innovations.

POUR LES TERRITOIRES : un facteur d'attractivité, un enjeu de prise en compte de l'énergie dans les politiques d'aménagement et un axe de coopérations avec les territoires voisins (producteurs d'énergie).

POINTS DE REPÈRE

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN FRANCE

72 % d'origine nucléaire

10 % d'énergie thermique fossile (dont gaz)

18 % d'énergies renouvelables

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

45 % des consommations liées aux bâtiments

33 % aux transports, 19 % à l'industrie et 3 % à l'agriculture

3 207 € de facture d'énergie par an par ménage (logement et carburant)

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

19,6 % des ménages français

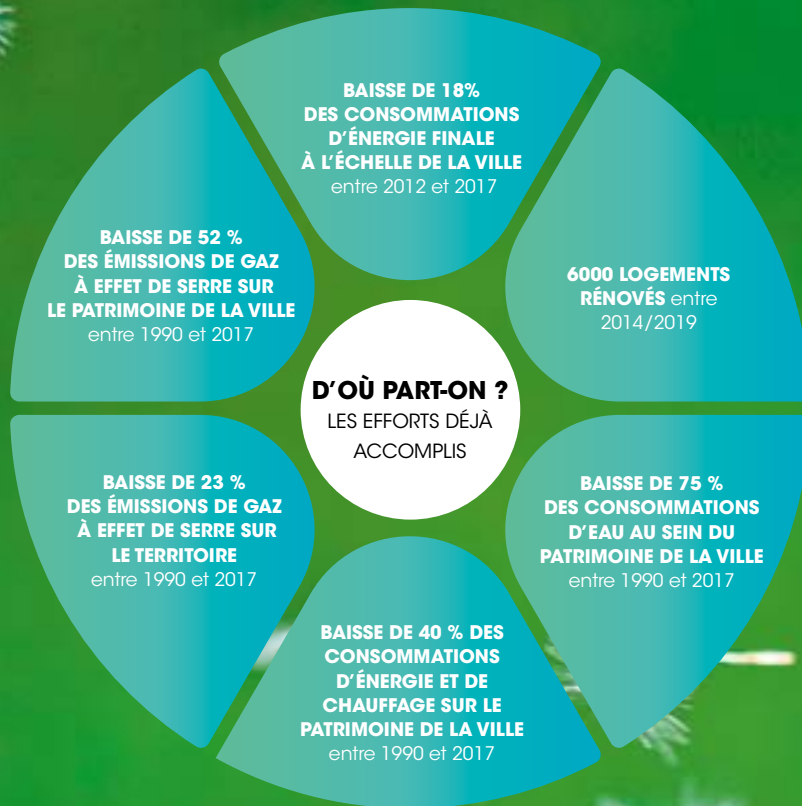
70 % sont des ménages à revenus modestes

55 % ont plus de 60 ans

EMPLOIS «VERTS»

280 000 à 400 000 emplois à créer d'ici 2030

Sources : ministère de l'Écologie, Ademe et Insee



TROIS QUARTIERS DÉMONSTRATEURS

CENTRE VILLE HISTORIQUE

NORD DES RIVES DE MEURTHE

SAINT-PIERRE - RENÉ II - BONSECOURS

Afin de rendre opérationnels les 30 objectifs fixés par la feuille de route, il s'agira d'engager, dans chacun des quartiers de la Ville de Nancy, des actions et projets exemplaires : au moins un îlot de fraîcheur et une place seront aménagés d'ici 2030 dans chacun d'entre eux, en concertation avec les Conseils citoyens et les habitants.

Pour marquer le virage d'un urbanisme profondément renouvelé, trois quartiers serviront également de démonstrateurs de la transition écologique. Les trois quartiers

retenus en concertation avec le Comité d'Orientation de la Transition Écologique offrent un panel complémentaire d'enjeux, avec des aménagements à court ou plus long terme, des atouts patrimoniaux d'une grande richesse et des objectifs forts de reconquête ou requalification d'espace.

L'objectif : apporter des solutions innovantes et concertées en matière de mobilité, d'intégration énergétique, d'habitat, de partage et de convivialité.

Le partenariat avec les opérateurs immobiliers sera essentiel ainsi que la poursuite et l'approfondissement des travaux avec l'Université de Lorraine, car ces quartiers, incarnant les objectifs fixés à 2030, feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Il s'agira ensuite de diffuser largement les solutions ayant faits leurs preuves.



LE CENTRE HISTORIQUE DE NANCY

L'ENJEU CONCILIER PRÉSERVATION DU PATRIMOINE, FONCTIONS ÉCONOMIQUES ET EXEMPLARITÉ ÉCOLOGIQUE

Dans ce quartier de 166 hectares, un peu plus de 240 monuments historiques sont classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques pour protéger les édifices remarquables de par leur histoire ou leur architecture. L'ensemble architectural constitué des places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance, est inscrit depuis 1983 au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Le quartier est couvert par l'un des plus grands Site Patrimonial Remarquable de France. Le nouveau Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) s'inscrit dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du futur PLUi HD du Grand Nancy. Il permettra des avancées notables en termes de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie, tout en prenant en compte la forte dimension patrimoniale de cet espace.

+ DE NATURE ET DE BIODIVERSITÉ

- Des espaces publics avec des préconisations de végétalisation pour favoriser le maillage et la continuité de la trame verte
- Plantations notamment sur l'axe St-Jean St-Georges et l'axe St-Dizier
- Préservation et plantation d'arbres remarquables
- Végétalisation des façades et pieds de murs
- Allègement et reverdissement des cœurs d'îlots
- Désimperméabilisation des sols pour mieux infiltrer les eaux pluviales
- Protection et préservation des ressources en eau (fontaines, puits.)





+ DE CONVIVIALITÉ

- Maintien des commerces et des services
- Accueil de nouveaux habitants
- + de logements pour les familles, grâce notamment aux étages situés au dessus des commerces (avec objectif de 25% de logements sociaux)
- Suppression des bâtiments parasites et aménagement des cours et courettes commerciales couvertes
- Meilleur partage des espaces publics, en limitant les encombrements (mobilier, signalisation) et grâce à des règles de stationnement adaptés
- Un nouvel écoquartier sur la cité administrative et un jardin sur le Bastion Vaudémont

+ DE QUALITÉ DU BÂTI ANCIEN

- Autorisation des panneaux solaires sous conditions de non visibilité depuis l'espace public
- Emploi de matériaux fabriqués à partir de matières d'origine biologique
- Des préconisations renforcées en termes de sécurité et de risque incendie
- Encadrement de la constructibilité des combles
- Accès aux bâtiments situés en cœur d'îlot
- Conservation de logements traversants ou création de dessertes extérieures
- Des préconisations relatives à l'accessibilité

BOITE À IDÉES

CINCINNATI DISTRICT 2030

Comme Nancy, sa ville jumelée, Cincinnati a engagé en 2018 son Green Plan contre les causes et les effets du changement climatique. Elle s'emploie notamment à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80% d'ici 2050. Elle est devenue ainsi la 21^e ville d'Amérique du Nord à adhérer au district 2030, un réseau de bâtiments durables sains et performants qui s'engagent à lutter contre le changement climatique en réduisant de 50% la consommation d'eau, d'énergie et les émissions liées au transport. Ces objectifs communs ont de multiples avantages en plus des bienfaits écologiques : amélioration des conditions de travail et de la compétitivité des entreprises, économies de fonctionnement... À Cincinnati, ce programme associe les professionnels de l'immobilier commercial, acteurs économiques, corporatifs et institutionnels possédant et entretenant des bâtiments, ainsi que les administrations locales et gouvernementales. En quelques semaines, une quinzaine d'entreprises se sont engagées pour 18 bâtiments concernés.



LE NORD DES RIVES DE MEURTHE

L'ENJEU LA RECONQUÊTE DES FRICHES INDUSTRIELLES EN BORDURE DE LA FUTURE VOIE DE LA MEURTHE



Des opportunités de développement identifiées au Nord avec pour colonne vertébrale la future Voie de la Meurthe :

- Site rue du Crosne
- Site Boonen partiellement occupé par des activités artisanales
- Site Oberlin
- Site Alstom
- Site Olitec
- Terrain rue de l'Abbé Lemire
- Site de l'ancienne école des Grands Moulins rue de Château Salins, propriété de la Ville, qui a fait l'objet d'une consultation en vue de sa cession à un opérateur privé en février-mars 2018. Le projet de l'opérateur AB Promotion prévoit le maintien et la restructuration

du bâtiment historique et la démolition/reconstruction des bâtiments le long de la future voie de la Meurthe selon les préconisations de l'ABF).

- Site des Grands Moulins de Paris.
- Orientations urbaines : préservation des bâtiments historiques et patrimoniaux (bâtiment pont et silo), mise en valeur de l'île consacrée en zone naturelle accessible au public.





BOITE À IDÉES

L'AGRO-ÉCOLOGIE URBAINE, BIENTÔT À NANCY ?

Une concertation spécifique pilotée par la Ville est en cours sur l'îlot Fontenoy - Dusaulx - Vinaigriers, incluant la MJC Des Trois Maisons, l'ancienne école de Fontenoy et le terrain à usage de jardin partagé.

Elle associe les habitants, riverains et usagers. Elle s'appuie sur l'étude d'aménagement confiée à Scalen proposant des hypothèses d'urbanisation des espaces constructibles. L'OMh est intéressé par ce secteur sur lequel pourrait être développé un projet tourné vers «l'agro-écologie urbaine», des programmes résidentiels adaptés (habitat participatif pour seniors notamment) et la valorisation du jardin partagé dans une dynamique ouverte et solidaire.



SAINT-PIERRE, RENÉ II, BONSECOURS

L'ENJEU RÉVÉLER LE PATRIMOINE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE



Le plan de refondation mis en œuvre par le CHU affectera le patrimoine bâti du quartier Saint-Pierre et surtout le nombre d'emplois du quartier, suite notamment à des relocalisations sur Brabois (maternité, hôpital central).

Par ailleurs, le Plan Campus de l'Université a prévu en 2018 le transfert sur Brabois des facultés de Pharmacie (bâtiment Arts Décoratifs des années 30, rue Lebrun) et d'Odontologie (Hôtel des Missions Royales construit par Heré en 1741) et, à plus long terme, le départ de l'école de sages-femmes.

Cette mutation, nécessitant réutilisation, réhabilitation et transformation de bâtiments emblématiques, représente un enjeu de taille pour la Ville.

Les premiers résultats de l'étude au long cours réalisée par SCALEN à la demande de la Ville, permettent aujourd'hui d'esquisser quelques orientations pour préparer l'avenir :

- Renforcer les liaisons douces,
- Limiter la place de la circulation automobile dans les zones résidentielles,
- Renforcer la place d'éléments naturels (espaces verts, l'eau, biodiversité) et en encourager l'activité physique : des déplacements doux à l'intérieur des zones résidentielles et reliant les quartiers environnants,
- Proposer une offre en stationnement réduite et organiser dans des parkings silos localisés en bordure des zones habitées,
- Promouvoir une alimentation saine en circuits courts,
- Redonner une polarité au quartier autour des serres municipales et du Parc Olry,
- Créer un « axe vert transversal », lien entre le Quai René II et le boulevard Lobau / Canal, entre le Technopole Henri Poincaré et les Plaines Rives Droite,
- Prolonger le « quai vert » du jeune quartier Nancy Grand Coeur jusqu'au quai René II et porte de Jarville.

Elle se poursuivra et trouvera une traduction réglementaire dans le PLUi-HD qui sera adopté en 2022.

BOITE À IDÉES

APPEL À PROJETS URBAINS INNOVANTS

À l'instar de la Ville d'Angers en 2017, la Ville de Nancy en lien avec la Métropole du Grand Nancy souhaite recourir à la formule d'appel à projets urbains innovants pour urbaniser les quartiers démonstrateurs présentés dans ce document.

Les travaux engagés dans le cadre du Comité d'Orientation de la Transition Écologique à Nancy invitent à développer un urbanisme profondément renouvelé permettant à la fois de répondre aux enjeux de la ville écologique, de la mise en œuvre de solutions innovantes en matière d'urbanisme, d'habitat et de mobilité tout en faisant appel autant que ce sera possible à des signatures architecturales locales.

Nancy doit pouvoir s'appuyer sur son École Nationale Supérieure

d'Architecture et la présence nombreuse de représentants des métiers de l'Architecture afin de poursuivre son développement et être identifiée comme une Métropole qui innove.

La collectivité entend s'appuyer également sur le partenariat et la richesse des relations avec les opérateurs immobiliers privés et les bailleurs sociaux pour engager ce travail. Cet engagement est nécessairement l'affaire de tous.

En clair, il s'agit de dessiner des bâtiments pour des sites aussi symboliques que ceux décrits dans ce chapitre. Le challenge doit permettre également d'imaginer des programmes, des usages, des innovations propres à répondre aux évolutions à venir des modes de vie, de travailler, de consommer ou de se déplacer.



*Imagine Angers
© Vinci Immobilier*

*Avenue de Strasbourg
et mobilités douces :
perspective
d'aménagement*



Laurent HÉNART, Maire de Nancy tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé aux séances plénières du COTEN, aux réunions des groupes de travail et contribué à l'élaboration de cette feuille de route :

Pierre MUTZENHARDT, président de l'Université de Lorraine
Vincent HUAULT, Vice-président de l'Université de Lorraine
Les enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine, membres du COTEN

Les services de la Ville de Nancy et de la Métropole du Grand Nancy et de la Région Grand Est

Le président, le directeur et les équipes de l'agence SCALEN

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME),
ATMO Grand Est,
L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Nancy-Champenoux,
L'association Réciprocité,
L'association Les Petits Débrouillards
L'association Agria Grand Est
AgroParisTech
ICN Business School,
ICN Junior Conseil
Le Crous Lorraine
L'École Nationale d'Architecture de Nancy

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle
Le Groupe Caisse des Dépôts
La Fédération départementale du BTP de Meurthe-et-Moselle,
L'association ATP Rives de Meurthe
L'association Les Vitrites de Nancy

GRDF
Le Groupe La Poste
EDF Grand Est
La SPL Grand Nancy Congrès et Évènements,

A Com Architectes,
Acte CBRE,
Coba Conseil,
L'agence Evok,
UTOPIES®
Yzico,

Le Maire et les services de la Ville de Cincinnati

Le Maire et les services de la Ville de Karlsruhe

Avec l'ensemble des contributeurs de la plateforme OSONS.NANCY. FR et les participants aux réunions publiques et ateliers-citoyens.

Crédits photos

Ville de Nancy, Métropole du Grand Nancy, SCALEN, Shutterstock , VINCI Immobilier





90

**ACTIONS
POUR AGIR
IMMÉDIATEMENT**

OSONS!
Nancy,







59 LA VILLE **NATURE**

72 LA VILLE **SAINE**

86 LA VILLE **POSITIVE**







90 ACTIONS POUR AGIR IMMÉDIATEMENT

«C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT» :
RETROUVEZ QUELQUES EXTRAITS DES
PAROLES ET PROPOSITIONS DÉPOSÉES
PAR LES NANCÉIENS SUR LA PLATEFORME
[OSONS.NANCY.FR](https://osons.nancy.fr)

La feuille de route pour la transition écologique de Nancy fixe 30 objectifs à 2030. Parce que chaque année compte et qu'il faut agir immédiatement, la Ville de Nancy se dote dès à présent d'un plan d'actions pour 2019/2020/2021 comprenant 90 mesures.

Ces mesures sont le résultat de la concertation approfondie tout au long de l'année 2018 : plus d'un tiers a été proposé directement par les habitants eux-mêmes, les autres ont été élaborées dans le cadre des travaux du COTEN, avec les acteurs universitaires et économiques ou initiées par la Ville de Nancy.

Ces 90 actions visent un double objectif :

• **amplifier et accélérer l'action publique, en mobilisant l'ensemble des politiques publiques.**

Pour ce faire, la Ville de Nancy engagera 5 millions d'euros d'investissements par an pour la transition écologique.

Ces 15 millions financeront l'ensemble des projets directement au service de cette transition : performance énergétique, véhicules et bornes de rechargement électriques, végétalisation des façades et cours d'école, restructuration et désimperméabilisation des parcs, aménagement d'îlots de fraîcheur, conversion de l'éclairage public... Ils financeront également les dépenses visant à rendre exemplaires en matière de transition écologique les projets municipaux comme l'OCTROI - Nancy et le Palais des Ducs de Lorraine - Musée Lorrain.

• **informer, accompagner et inciter l'ensemble des acteurs à adapter leur comportement.**

Parce que la transition ne peut être que collective et que l'engagement de tous, habitants, associations, entreprises est indispensable, le plan d'actions vise également à créer les conditions nécessaires pour qu'un maximum de personnes se mobilisent.



LA VILLE
NATURE

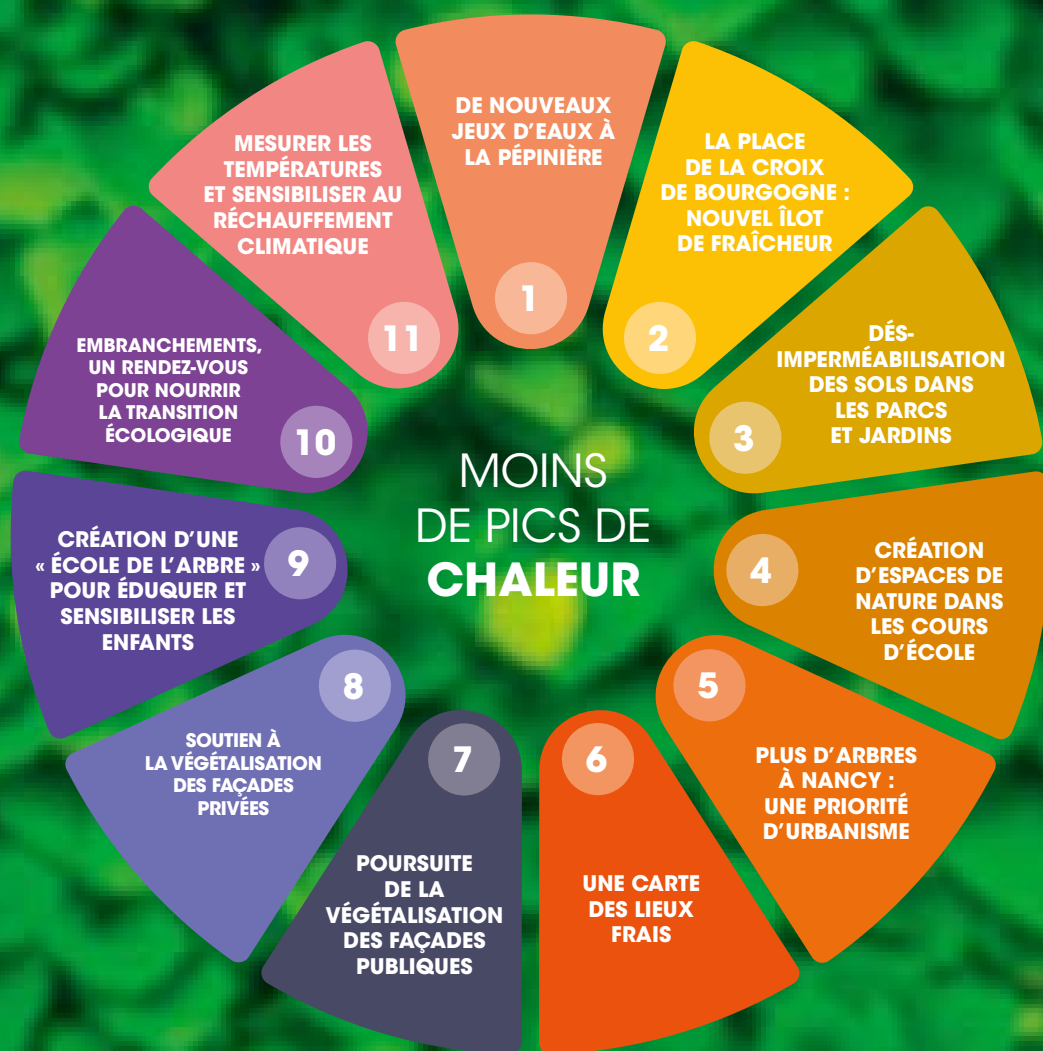
Choisir la ville nature, c'est faire le choix de la biodiversité, de la santé humaine, du bien-être, de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'adaptation à ses effets. De très nombreux Nancéiens ont fait part, durant la concertation, de leur envie de nature. Il faut

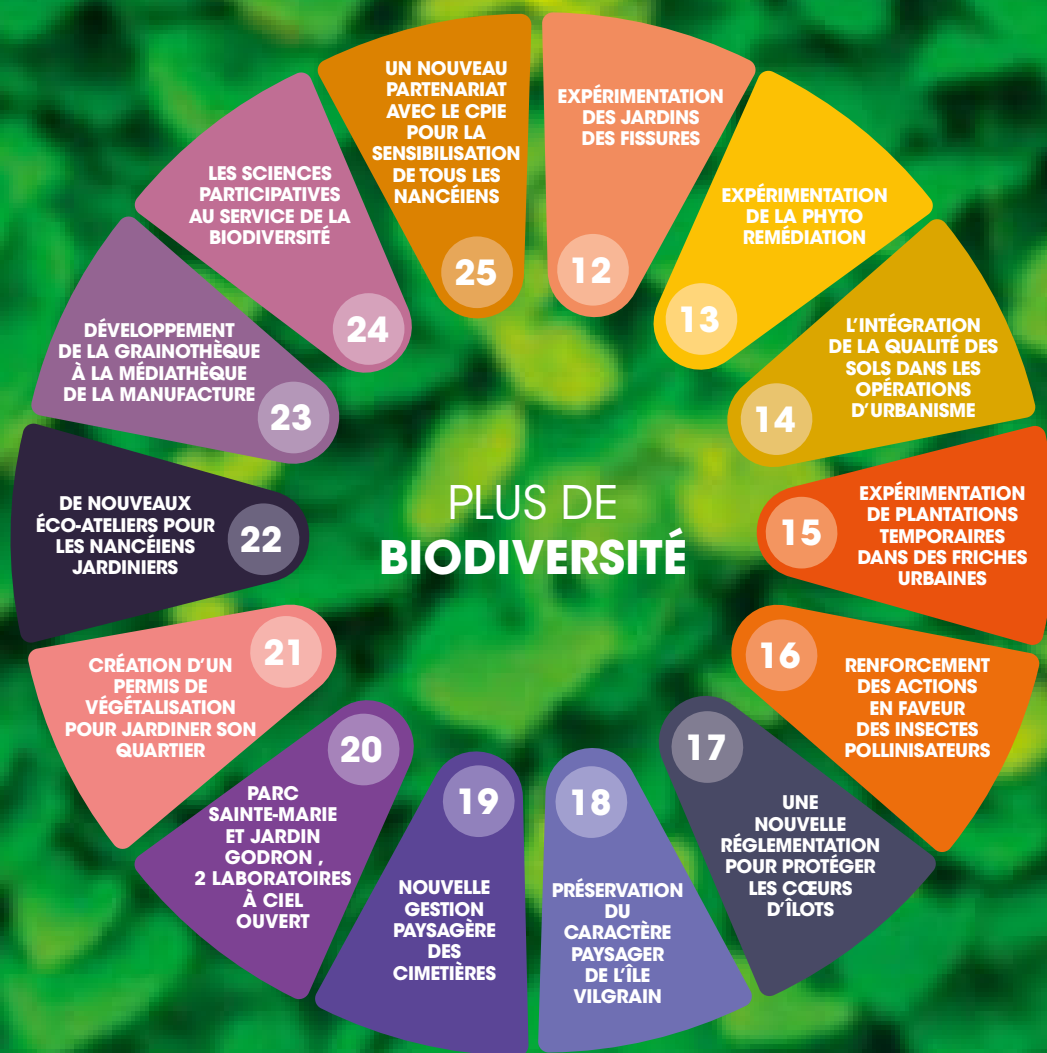
y répondre. Cet attachement au cadre de vie et à la santé de la communauté est en effet, d'après les sociologues, un facteur absolument déterminant des comportements écocitoyens.

Notre objectif :
Renforcer l'action et remettre la

nature au cœur de la ville pour :

- moins de pics de chaleur,
- plus de biodiversité et moins de consommation foncière
- plus de (culture) jardin et inciter à agir en permettant à tous les urbains de refaire l'expérience de la nature.







MOINS DE PICS DE CHALEUR

Accélérer et amplifier l'action publique



Afin de répondre aux attentes des usagers souhaitant la présence d'un véritable îlot de fraîcheur accessible à tous, **le bassin du parc de la Pépinière sera réaménagé, en lien avec les problématiques de transition écologique** et de gestion raisonnée des ressources. Aménagé en 1863 sur un rond-point central végétal, le bassin du parc de la Pépinière est la pièce d'eau la plus emblématique de la Ville. Les fontaines et jeux d'eau constituent des points d'attraction majeurs dans les parcs et places publiques car ils sont intégrés à la trame urbaine. Par leur présence visuelle, sonore et lumineuse, ces aménagements rafraîchissants et ludiques contribuent au caractère identitaire du lieu dans lequel ils s'inscrivent. L'objectif est donc d'offrir une aire de jeux aquatiques pour les petits et les grands. Ces travaux seront achevés en 2020/2021.



Afin de redonner à la place de la Croix de Bourgogne toute sa cohérence architecturale et paysagère, un travail de réflexion est engagé en lien notamment avec le Conseil Citoyen depuis 2016. Cette place fait naturellement partie des îlots de fraîcheur de la Ville par sa densité d'arbres. En 2019, **un miroir d'eau sera créé sur ce site** et se vaudra préfigurateur d'autres aménagements à réaliser dans chacun des quartiers de la Ville.



La désimperméabilisation des sols permet de retrouver des villes perméables, qui laissent l'eau de pluie s'infiltrer et redonnent aux sols leur rôle naturel d'éponge. Lorsque les volumes d'eau de pluie qui ruissellent augmentent, les conséquences sont multiples avec une saturation des systèmes d'assainissement, le dysfonctionnement des stations de traitement des eaux usées, une pollution, voire des inondations. Lutter contre ces effets est donc salutaire. **Le Jardin Dominique-Alexandre Godron sera aménagé dans ce sens en 2019/2020 ; le parc de la Pépinière en 2020/2021 et le parc Sainte-Marie en 2021.**



Atténuation des pics de chaleur, limitation des eaux de ruissellement, retour à un sol vivant sont les effets positifs du retour du végétal et de la désimperméabilisation des sols. Dans les écoles, au plus près des générations futures, les premières interventions seront les suivantes : création d'espaces test, avec plantes grimpances le long des façades et petits espaces de nature pour rafraîchir l'atmosphère estivale dans les cours de récréation. Priorité sera donnée aux écoles recevant des centres aérés en période estivale. **En 2019, le programme de végétalisation des jardins des fissures concernera 25 écoles. 3 cours d'école seront renoués chaque année en 2019/2020/2021.**

INITIÉE PAR
LA VILLE

5

PLUS D'ARBRES À NANCY : UNE PRIORITÉ D'URBANISME

La Ville de Nancy compte 34 395 arbres d'alignement. Cette présence végétale répond à une forte aspiration des Nancéiens, traduite dans le débat public local par des documents d'urbanisme importants, notamment le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre historique de Nancy, mais aussi le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) que la démarche de Transition Écologique a nourri en 2018.

Concrètement, la place de l'arbre dans l'urbanisme de Nancy y suivra désormais les principes suivants :

- conception d'espaces publics avec préconisations de végétalisation favorisant le maillage et la continuité de la trame verte (corridors écologiques)

- création d'alignements, mails ou séquences arborés partout où cela est possible
- réalisation de plantations sous toutes formes (sous réserve de contraintes techniques de réseaux) : axe Saint-Jean/Saint-Georges, axe Saint-Dizier en particulier
- préservation et plantation d'arbres remarquables
- végétalisation des façades et pieds de murs
- développement d'espaces végétalisés au sein du tissu dense pour réduire les îlots de chaleur
- dédensification et reverdissement des cœurs d'îlots
- désimperméabilisation des sols pour mieux infiltrer les eaux pluviales
- préservation d'espaces en pleine terre et autorisation de toitures végétalisées
- protection et préservation des ressources en eau (fontaines, puits)

1 000 arbres seront plantés en 3 ans.

Dès 2019, des alignements seront créés (avenue de la Libération, rue Jeanne d'Arc) ou renforcés (Faubourg des Trois Maisons), et 150 arbres seront plantés sur le quartier Nancy Grand Cœur, dont le

schéma directeur d'aménagement prévoit une présence végétale dense, avec 1 000 arbres plantés à terme sur les 12 hectares.

Ces plantations interviendront le long du boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie dans sa nouvelle configuration. La Place des Justes sera également plantée devant le Lycée Cyfflé, ainsi que le Jardin des Fortifications en liaison avec le parc de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles (2019-2020). Enfin, la future place de la Synagogue en lieu et place de la Caserne des Sapeurs-Pompiers Joffre, offrira un nouvel espace de nature et de respiration en plein cœur de ville à l'horizon 2023.

INITIÉE PAR
LA VILLE & LA
MÉTROPOLE

6

UNE CARTE DES LIEUX FRAIS

Une carte des îlots de fraîcheur accessibles sera élaborée. Elle permettra à tous d'identifier des lieux refuges dans la Ville en cas de forte chaleur. Des parcours frais reliant parcs et jardins, rue ombragées, pourront venir compléter ces îlots.

90 actions pour agir immédiatement



INITIÉE PAR
LA VILLE

7

POURSUITE
DE LA VÉGÉTALISATION
DES FAÇADES
PUBLIQUES

Recouvrir tout ou partie d'un mur par une couverture verte : en ville, les espaces verticaux représentent une surface importante et disponible. Les végétaliser favorise la biodiversité et crée une ambiance rafraîchissante.

Une trentaine de projets seront lancés sur les bâtiments publics.

La végétalisation verticale améliorera l'isolation thermique des bâtiments, l'effet "îlot de chaleur" étant amoindri avec un air ambiant rafraîchi grâce à la transpiration des plantes. La qualité de l'air sera également améliorée grâce à l'absorption des poussières, du CO₂ et de certains polluants. Enfin, la durée de vie des matériaux des murs sera améliorée avec une protection des effets néfastes de l'humidité, des ultraviolets et des chocs thermiques.

15 façades seront végétalisées dès 2019.

**Informé,
accompagner
& inciter**

INITIÉE PAR
LA VILLE

8

SOUTIEN À
LA VÉGÉTALISATION
DES FAÇADES
PRIVÉES

Depuis 1984, la campagne de ravalement « Nancy, Ville Claire » améliore le cadre de vie des habitants. Elle contribue à l'attractivité touristique et vise à la qualité architecturale de la Ville. Avec le développement du végétal urbain lors des campagnes de ravalement,

le dispositif intégrera désormais un soutien financier d'une partie des coûts d'équipement liés à la végétalisation des façades.

75 % du montant des travaux seront pris en charge dans la limite de 2 000 €.



INITIÉE PAR LA VILLE

9

CRÉATION D'UNE « ÉCOLE DE L'ARBRE » POUR ÉDUCER ET SENSIBILISER LES ENFANTS

La volonté d'intégrer l'arbre au cœur de la cité est un engagement de longue date. La création du Parc de la Pépinière sur un ancien site de production arboricole, la présence de l'École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts devenue AgroParis Tech, de l'Office National des Forêts, de l'Institut National de Recherche Agronomique soulignent l'attachement historique de Nancy à la biodiversité arborée.

À partir de 2021, la sensibilisation au rôle écologique des arbres se déroulera via une « école de l'arbre » dans le jardin Dominique-Alexandre Godron, un des six sites labellisés « espaces arborés remarquables » au plan national. Tous les enfants scolarisés à Nancy y passeront une demi-journée par an.

INITIÉE PAR LA VILLE

10

LE FESTIVAL EMBRANCHEMENTS, UN RENDEZ-VOUS POUR NOURRIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le festival de l'arbre « Embranchements » est né en 2014. Dès sa deuxième édition de 2017, il est devenu un rendez-vous national pour célébrer l'arbre à Nancy. La cité lorraine a toute légitimité à le faire, par son histoire et par son patrimoine arboré exceptionnel. **Embranchements reviendra dans le parc de la Pépinière en 2021** avec une ambition renouvelée, l'intervention de partenaires multiples, des artistes, des scientifiques et des chercheurs qui s'adressent directement au public avec cette passion de la connaissance et ce goût de la transmission. Objectif : alimenter la démarche de transition écologique à Nancy.

PROPOSÉE PAR LE COTEN

11

MESURER LES TEMPÉRATURES ET SENSIBILISER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Un suivi des températures sera mis en place sur des bâtiments publics de la Ville, accompagné d'un affichage directement accessible aux citoyens. La sensibilisation au phénomène de réchauffement climatique sera concrète. Si ces relevés diffèrent des données provenant directement des stations météo, c'est essentiellement parce que les villes sont sujettes à l'effet « îlot de chaleur », en raison duquel les températures à l'intérieur des villes peuvent être supérieures de 10°C à celles des campagnes alentour.



PLUS DE BIODIVERSITÉ ET MOINS DE CONSOMMATION FONCIÈRE

Accélérer et amplifier l'action publique

INITIÉE PAR LA VILLE

12

EXPÉRIMENTATION DES JARDINS DES FISSURES

Les jardins des fissures permettent de valoriser et d'utiliser un ancien mur, un muret ou encore un sol pavé, comme c'est déjà le cas au Marché Central, à la Direction des Parcs et Jardins ou à la Capitainerie Port Saint-Georges.

Les avantages sont multiples :

- la biodiversité s'y développe car pour la faune, les plantes sont un refuge et une source de nourriture, notamment pour les oiseaux et les insectes pollinisateurs.
- la conquête du minéral, car une fissure peut contenir une petite quantité de substrat qui permet à la végétation de se développer dans des espaces qui lui sont d'habitude inaccessibles.
- l'amélioration du cadre de vie avec une végétalisation qui contribue à une ambiance urbaine plus agréable à l'homme.

Les expérimentations seront multipliées dès 2019 avec l'implantation d'une quinzaine de jardins des fissures.

MISE EN PLACE PAR LA MÉTROPOLE

13

EXPÉRIMENTATION DE LA PHYTO-REMÉDIATION

Sur la rive nord du plan d'eau de la Méchelle, la Métropole du Grand Nancy a acquis en mai 2018 un terrain autrefois occupé par la société Abralor. Le site, pollué aux métaux et hydrocarbures, est classé en zone naturelle au P.L.U. et a vocation à le rester dans le cadre du futur PLU. L'étude de définition de la Trame Verte et Bleue d'agglomération (2017) et l'Inventaire des Zones Humides (2016) confirment que le site présente des enjeux forts en termes de sensibilité au regard de la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue (TVB) d'agglomération, liés notamment à la présence de zones humides effectives qui le bordent. Compte tenu de la vocation naturelle de ce terrain, **il deviendra un site démonstrateur permettant de tester l'utilisation de plantes pour décontaminer biologiquement les sols pollués** : confinement, atténuation naturelle, requalification paysagère et récréative, requalification agronomique et maraîchère.

PROPOSÉE PAR LE COTEN

14

L'INTÉGRATION DE LA QUALITÉ DES SOLS DANS LES OPÉRATIONS D'URBANISME

Pour chaque opération urbaine, **la qualité des sols sera systématiquement prise en compte** ; en cas de présence de pollution, des plans de gestion en lien avec la DREAL seront élaborés.

IMAGINÉE PAR LES HABITANTS

15

EXPÉRIMENTATION DE PLANTATIONS TEMPORAIRES DANS DES FRICHES URBAINES

Les friches, terrains dépourvus d'utilisation, sont associées à une image d'abandon, de déprise. Ce sont pourtant des espaces très riches en biodiversité, offrant de multiples ressources. Elles peuvent être une solution dans une quête de nature en ville sous réserve d'évaluer au préalable la qualité des sols. Plantés ou cultivés le temps d'une récolte, les terrains trouvent une utilité pendant une durée limitée, encadrée. Cette utilisation leur permet d'acquérir un nouveau statut d'espaces collectifs provisoires, demandant un entretien et un aménagement minimum et participant à la vie de quartier. **Des sites expérimentaux seront définis de manière concertée.**

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

16

RENFORCEMENT DES
ACTIONS EN FAVEUR DES
INSECTES POLLINISATEURS
ET OBTENTION DU LABEL
APICITÉ D'ICI 2021

Depuis 2011, la Ville de Nancy s'investit en faveur de la préservation de l'abeille domestique. La mise en place d'une dizaine de ruches, au sein des serres de la Ville et sur le toit de l'Opéra National de Lorraine, participe à cette dynamique. Des partenariats ont été tissés permettant aux adhérents d'une association apicole locale et à des élèves d'un lycée d'installer leurs ruches sur des sites dédiés au sein du parc de la Cure d'Air et des serres municipales. Annuellement, plusieurs dizaines d'animations permettent à plus de 200 élèves en classe de primaire de découvrir le monde de l'apiculture. Le miel récolté est distribué gracieusement lors de ces

animations, ainsi que lors de diverses manifestations.

Forte de ses actions en faveur de la préservation de l'abeille domestique, la Ville de Nancy postulera au Label APICITE qui récompense les politiques locales exemplaires. Ce label incitera à la poursuite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles domestiques mais également des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Mise en place de ruches dans nos parcs et jardins de notre Ville. Faire de ces ruches un lieu de découverte à nos écoliers. Donner le fruit du travail des abeilles aux restos du cœur

INITIÉE PAR
LA VILLE

17

UNE NOUVELLE
RÉGLEMENTATION POUR
PROTÉGER LES CŒURS
D'ÎLOTS, ESPACES DE
RESPIRATION

En considérant les espaces naturels comme des éléments fondateurs du projet de territoire et en proposant un développement urbain plus dense et donc moins consommateur d'espaces de nature, la future réglementation en matière d'urbanisme a pour ambition de répondre à des enjeux environnementaux tout autant qu'à la question du bien-être des habitants. Pour cela, et tout particulièrement dans les quartiers les plus résidentiels de Nancy, la présence de jardins en cœur des îlots bâtis constitue un espace de respiration pour les particuliers qui y résident. Ils seront protégés de toutes nouvelles constructions dans le cadre de la formalisation du PLUi - HD. Cette orientation sera également intégrée dans le document d'urbanisme qui s'appliquera au centre historique protégé de Nancy.

**C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT**

Ville historiquement minérale, Nancy dispose d'un grand nombre d'îlots de chaleur qui posent aujourd'hui problèmes lors de longues périodes de canicule. Il est donc urgent de développer les îlots de fraîcheur.

INITIÉE PAR
LA VILLE

18

**PRÉSERVATION DU
CARACTÈRE PAYSAGER DE
L'ÎLE VILGRAIN**

La Ville de Nancy souhaite, dans le cadre de la mutation éventuelle du site, la préservation du caractère paysager de l'île Vilgrain. Aucune construction ne sera admise sur l'île, qui pourrait être mise en valeur dans le cadre de la politique de promotion de la nature en ville.

INITIÉE
PAR LA VILLE ET
LES HABITANTS

19

**NOUVELLE GESTION
PAYSAGÈRE
DES CIMETIÈRES**

La gestion écologique des cimetières les transformera en espaces verts à part entière.

L'aménagement et les méthodes d'entretien de ces lieux (suppression des pesticides) seront revus afin que le végétal ne soit plus une contrainte mais un atout dans ce lieu public. Grâce à l'assistance d'un bureau d'étude spécialisé, l'introduction d'une gestion différenciée sera progressivement mise en place avec pour finalité de faire des cimetières des espaces paysagers. La place du piéton et des aires de repos sera repensée, de même que la valorisation de ces lieux qui sont partie intégrante du patrimoine de Nancy.

**Informé,
accompagner
& inciter**

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

20

**PARC SAINTE-MARIE ET JARDIN
GODRON, DEUX NOUVEAUX
LABORATOIRES
À CIEL OUVERT**

Imaginé par la Direction des Parcs et Jardins de Nancy, le dispositif novateur de «laboratoire à ciel ouvert» permet à des étudiants de travailler in situ, dans le parc Sainte-Marie, autour de protocoles de recherche en biodiversité et qualité des sols. Les chercheurs réalisent avec les jardiniers des études pour une période de trois ans. Cette contribution permet d'établir des relevés scientifiques directement exploitables par les équipes sur le terrain. **Le jardin Dominique-Alexandre Godron deviendra à son tour un laboratoire pédagogique, notamment sur la lutte zéro phyto contre les maladies des végétaux, comme la cylindrocladiose ou la pyrale, qui ravagent les buis.**

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

21

**CRÉATION D'UN PERMIS
DE VÉGÉTALISATION POUR
JARDINER SON QUARTIER**

Un nouveau permis de végétaliser permettra à chacun de devenir acteur du verdissement de l'espace public nancéien. Après validation au regard des règles d'occupation du domaine public et des contraintes techniques, le permis pourra être attribué aux citoyens volontaires. Les conseils d'entretien et de plantation permettront l'installation de plantes au pied des arbres, au sein de fissures entre murs et trottoirs ou le long des façades. Cette expérimentation sera articulée avec les services de la Métropole de Grand Nancy. Embellissement de la ville, participation à la lutte contre les pics de chaleur et renforcement du lien social sont quelques-uns des intérêts de cette démarche participative.



INITIÉE PAR
LA VILLE

22

DE NOUVEAUX ÉCO-ATELIERS POUR LES NANCÉIENS JARDINIERS

Les habitants participent aux «Mardis aux serres», une action née au printemps 2015. Dans ces éco-ateliers conviviaux, les citoyens apprennent à jardiner directement auprès des jardiniers de la Ville et peuvent s'initier aux techniques écologiques. Ils participent également activement à la préparation du fleurissement de Nancy. Les réalisations citoyennes s'implantent dans les squares, parcs et jardins et les Jardins Éphémères de la place Stanislas.

À partir du printemps 2019, les « Mercredis de la Pép' » viendront compléter cette offre de sensibilisation.

INITIÉE PAR
LA VILLE

23

DÉVELOPPEMENT DE LA GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE DE LA MANUFACTURE

Une grainothèque permet de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Ces gestes citoyens permettent également l'échange de savoirs et contribuent au maintien de la biodiversité locale cultivée. **Dès 2019, la grainothèque de la Médiathèque de la Manufacture sera alimentée par les semences récoltées au sein des espaces de nature nancéiens lors des ateliers participatifs « Mardis aux Serres » et « Mercredis de la Pép' ».** En partenariat avec plusieurs associations, la création d'animations permettra de dynamiser le réseau d'échange.

INITIÉE PAR
LA VILLE

25

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE CPIE POUR LA SENSIBILISATION DE TOUTS LES NANCÉIENS

Le CPIE est un partenaire essentiel pour la sensibilisation des écoles primaires. **La convention sera renouvelée et élargie pour engager des actions grand public en lien notamment avec les Conseils Citoyens.**

”

**C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT**

Autoriser les habitants à
«embellir» leur arbre

“

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

24

LES SCIENCES PARTICIPATIVES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Dès 2019, des ateliers participatifs seront proposés afin de découvrir la biodiversité animale et végétale locale lors d'inventaires de terrain auxquels l'Université de Lorraine pourrait apporter son concours scientifique. L'observation d'insectes pollinisateurs au sein des massifs fleuris et le recensement des plantes sauvages des rues permettront d'inventorier la richesse biologique en ville et de participer à la formation d'un réseau d'observateurs. Les données naturalistes collectées seront transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle via des portails web dédiés afin d'y être analysées par des scientifiques.



PLUS DE (CULTURE) JARDINS

Accélérer
et amplifier l'action
publique

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LES
HABITANTS

26

OUVERTURE D'UN JARDIN
ET D'UN POULAILLER
PARTAGÉS
À LA PÉPINIÈRE

Face à la diminution des surfaces agricoles, à la hausse des coûts de transport et aux problèmes sanitaires, l'émergence d'une nouvelle agriculture urbaine est une tendance à encourager dans le cadre de la transition écologique. **Un espace agricole expérimental sera installé au sein de l'emblématique Parc de la Pépinière.** Il constituera un site de sensibilisation au maraîchage et à l'aviculture, en plein cœur de la ville. Nancy mettra ainsi à disposition plus de 800 m² pour l'élevage de poules pondeuses de races locales et la culture maraîchère. Un cahier des charges garantira des pratiques durables. Des initiations y seront proposées. Elles permettront une diffusion des connaissances et des bonnes pratiques auprès de citoyens et d'élèves.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Des poules dans les parcs
J'ai depuis longtemps l'idée que l'on pourrait mettre des poules dans les parcs (Pépinière, Sainte-Marie, etc) qui seraient nourries avec les restes des cantines scolaires. Les familles prendraient des œufs le dimanche en allant au manège !

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

27

PLANTATION D'ARBRES
FRUITIERS DANS LES PARCS
ET ÉCOLES

Dans les écoles, lorsque ce sera possible, **l'accent sera mis sur la personnalisation de la plantation afin de répondre aux besoins des élèves, de l'école et de son projet.** Dans les parcs, une vigilance sera portée sur les sites de plantation afin de limiter les dégradations avant ou lors des récoltes. Un travail de communication et de sensibilisation accompagnera ces actions.

”

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

De la verdure dans nos
cours d'écoles !
Les petits urbains ont un accès
très restreint à la nature et
souvent contemplative.
Mettre les mains dans la terre,
créer d'autres
connexions !

“

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Arbres utiles plutôt que décoratifs
Pourquoi ne pas planter des arbres fruitiers (mirabelles, pommes, etc) en ville ? Certaines villes d'Europe le font déjà (comme par exemple Rome). L'accessibilité aux fruits est profitable à tous.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

J'irai même plus loin en proposant aussi de créer des zones de vergers dans les parcs publics s'y prêtant comme au jardin botanique par exemple.

Informier, accompagner & inciter

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LES
HABITANTS

28

CRÉATION DE JARDINS
PÉDAGOGIQUES POUR LES
ÉCOLES AVEC UNE CHARTE
DE GESTION PARTAGÉE

La Ville de Nancy développera son programme d'animations destiné aux élèves des écoles élémentaires, autour du thème de l'alimentation et du maraîchage. Les projets scolaires motivés seront accompagnés.

La Ville de Nancy encouragera et aidera les enseignants qui souhaitent créer un jardin pédagogique dans ou à proximité des écoles avec notamment une aide pour le bêchage, des conseils de professionnels, la fourniture de petit matériel, de graines et de plantes.

Une Charte des jardins partagés dans les écoles sera élaborée en 2019 pour définir le rôle de chacun dans la création de ces jardins, et aussi l'intégration des bons gestes, l'utilisation de composteurs et de récupérateurs d'eau.

INITIÉE PAR
LA VILLE

29

DÉVELOPPEMENT
DES ANIMATIONS POUR
DIFFUSER LA
CULTURE JARDIN

Jardins et poulaillers partagés : **La Ville de Nancy proposera des visites et animations du nouvel espace agricole pédagogique** installé au

sein du Parc de la Pépinière. Elle poursuivra celles menées au sein de la parcelle pédagogique des jardins du Plateau de Haye. Les écoliers découvriront la provenance des denrées alimentaires et participeront à l'entretien des plantations et des poulaillers.

Engagées depuis plusieurs années dans la mise en place de composteurs et de jardins partagés ouverts aux résidents et aux riverains, les 5 résidences autonomes seniors du CCAS de Nancy organiseront des **animations jardinage et compostage** pour tous les habitants des quartiers.

Enfin, la Ville de Nancy a sollicité une équipe d'élèves-ingénieurs de l'ENSGSI pour collaborer au développement d'un concept innovant de **parc urbain connecté** dans l'espace du Parc de la Pépinière, qui répond au besoin de plus de contact avec la nature en profitant des avantages offerts par la technologie.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

30

DE NOUVEAUX JARDINS
FAMILIAUX AU PLATEAU
DE HAYE

Grâce au premier Projet de Renouvellement Urbain (PRU) mené de 2004 à 2016, le Plateau de Haye, en lien avec son histoire et sa géographie, incarne la Ville de la forêt à la lisière du Massif de Haye.

La dynamique instaurée par le Programme de Rénovation Urbaine (transformation du Cèdre bleu, prolongement de la rue Henry Brun vers les coteaux de Nancy, reprise des espaces extérieurs des résidences et des rues existantes, création de jardins familiaux en cœur de ville) doit être poursuivie. C'est ce que portent les habitants, les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels à travers

les nombreux échanges qui ont été effectués depuis le bilan réalisé en 2015 jusqu'à aujourd'hui.

Dans cet esprit et dans le cadre de la poursuite des 59 premiers jardins livrés sur les espaces centraux du Plateau, l'expérience, totalement réussie, sera reconduite par la réalisation de nouvelles parcelles dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

INITIÉE PAR
LA VILLE

31

PUBLICATION D'UN PLAN
NATURE PÉDAGOGIQUE

Ce plan s'adressera à tous les citoyens. Il permettra de réaliser une cartographie de Nancy, de dévoiler, quartier par quartier, les actions de végétalisations de façades, de pieds d'arbres, les jardins des fissures ou l'utilisation temporaire des friches urbaines.

Après un Plan Vert en 1991, le passage « Zéro phyto » en 2005, la labellisation écologique des espaces de nature dès 2014, des événements de sensibilisation comme le Jardin Éphémère, Embranchements, Nature en fête ou les Mardis aux serres, ce plan nature sera élaboré en 2019.



LA VILLE
SAINTE

La ville saine est une ville qui mise sur une alimentation de qualité, plus locale et accessible à tous, et sur des déplacements plus propres. Pourquoi ?

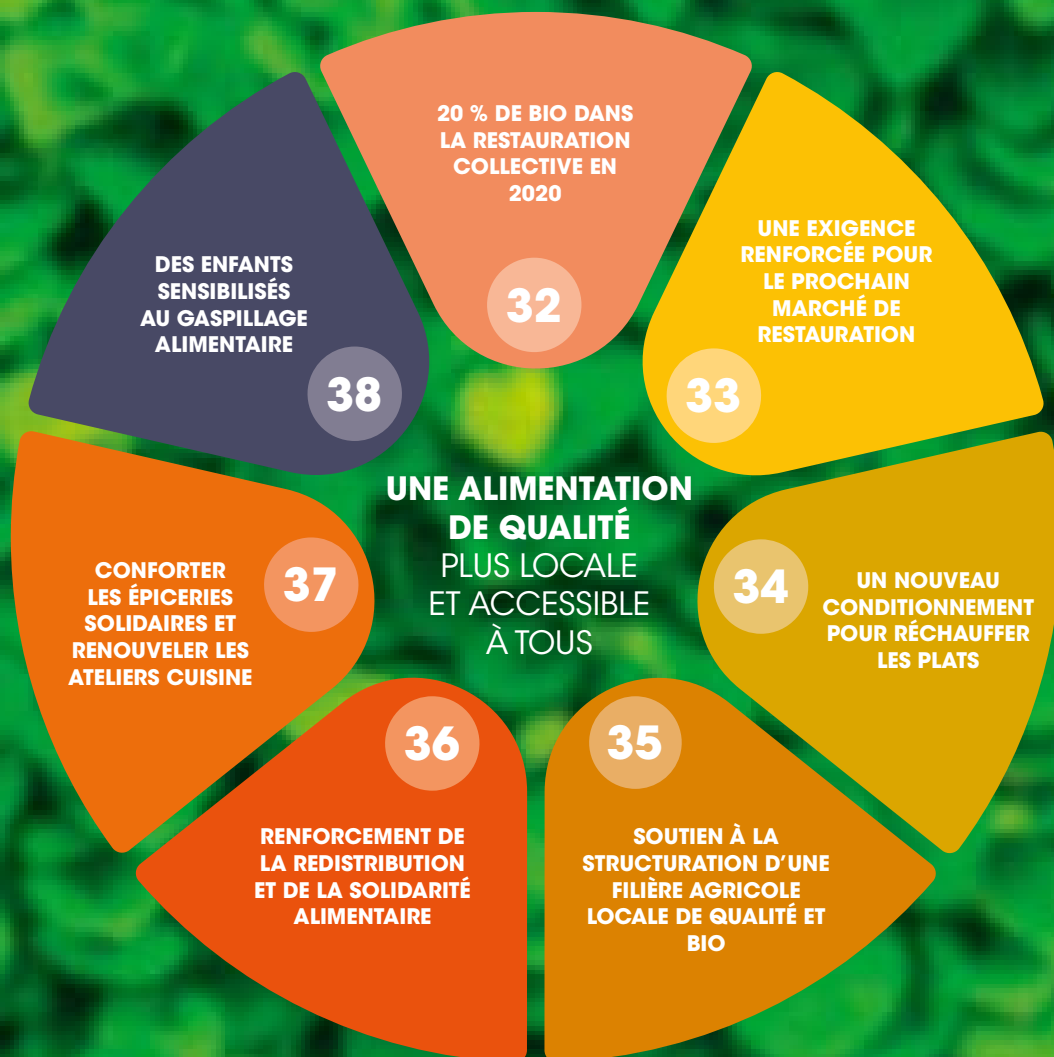
Parce que l'alimentation (réduction du gaspillage alimentaire, alimentation riche en végétaux, agriculture régénératrice) et les mobilités (transports en commun, vélos, zones piétonnes, véhicules propres) constituent les leviers parmi les plus efficaces pour inverser le cours du réchauffement planétaire (comme l'ont montré les

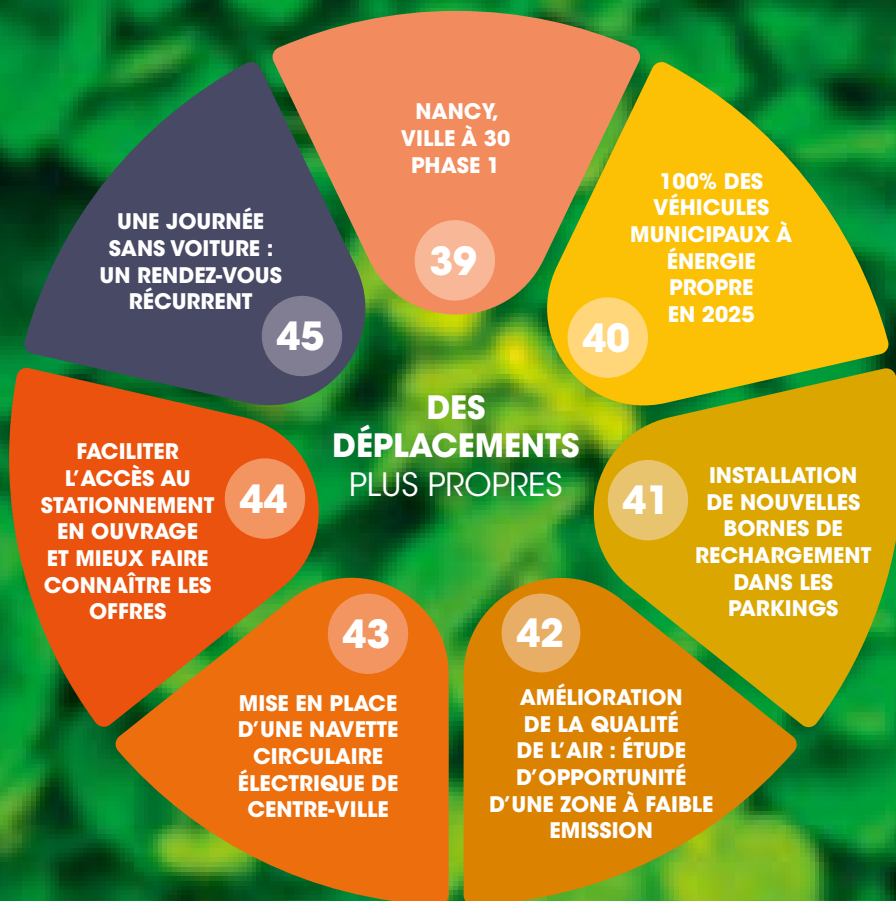
équipes de recherche internationales ayant modélisé les 100 mesures les plus efficaces - *Drawdown, Comment inverser le cours du réchauffement climatique*).

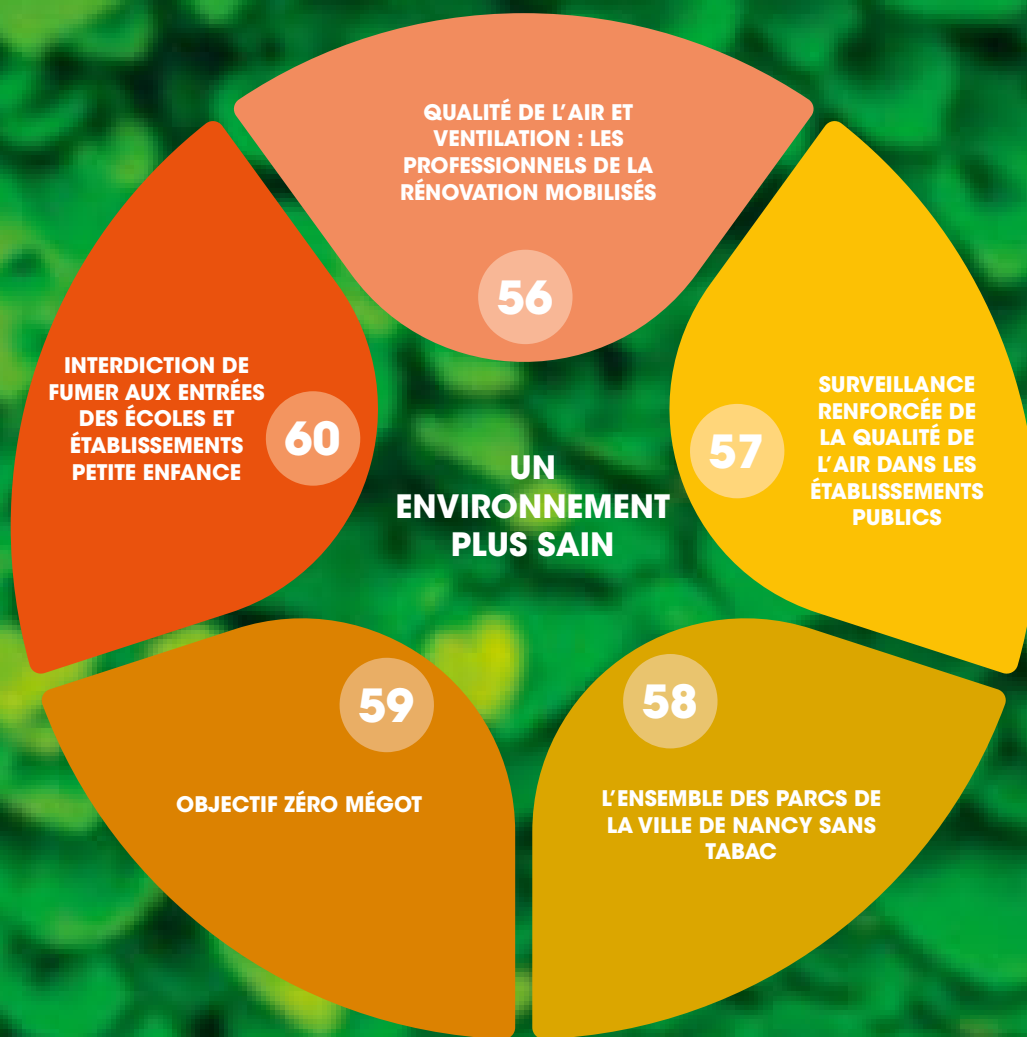
Parce que l'alimentation et les mobilités représentent environ la moitié de l'empreinte carbone des ménages.

Et parce que ce sont des domaines où chacun peut agir au quotidien à condition que des offres alternatives soient plus accessibles, et permettent d'offrir aux Nancéiens un

environnement favorable à leur santé (en parfaite cohérence avec le Contrat Local de Santé de deuxième génération en cours d'élaboration par la Métropole du Grand Nancy). Nos objectifs pour une ville plus saine : une alimentation de qualité plus locale et accessible à tous, des mobilités plus propres, plus actives et plus partagées pour une ville apaisée et moins polluée, un environnement plus sain.







UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ PLUS LOCALE ET ACCESSIBLE À TOUS

Accélérer et amplifier l'action publique

INITIÉE PAR LA VILLE ET LES HABITANTS

32

20 % DE BIO DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE EN 2020

La Ville de Nancy se montre très exigeante en matière d'équilibre alimentaire, de traçabilité et de qualité des produits. Les viandes sont toutes labellisées. La localité et la saisonnalité sont privilégiées, notamment pour les approvisionnements en fruits et légumes. Elle privilégie également les produits issus de l'agriculture biologique.

La part de produits locaux (Lorraine et Grand Est) s'élève à 43%.

La part de bio est de 15% au 1^{er} janvier 2019. En 2020, elle passera à 20% et le nombre de repas végétariens sera plus fréquent pour atteindre un repas par semaine.

Sont ciblées des familles de produits

pour lesquels notre prestataire est en capacité de disposer de filières maîtrisées en qualité, en origine mais aussi en quantité. En élaborant des partenariats durables et solides avec des producteurs locaux, la Ville de Nancy contribue ainsi au développement et à la structuration de filières biologiques locales en s'engageant sur des volumes de commande et sur des achats réguliers. Notre prestataire travaille avec la Chambre départementale d'Agriculture pour développer ces filières.

INITIÉE PAR LA VILLE ET LE COTEN

33

UNE EXIGENCE RENFORCÉE POUR LE PROCHAIN MARCHÉ DE RESTAURATION

La préparation du cahier des charges pour le prochain marché de restauration qui débutera en 2021 sera concertée notamment avec l'Université de Lorraine. **La nécessaire juste rémunération des producteurs locaux y sera intégrée**, ainsi que la poursuite du relèvement de la part de produits locaux bios et de qualité, et une meilleure gestion des déchets.

IMAGINÉE PAR LES HABITANTS

34

UN NOUVEAU CONDITIONNEMENT POUR RÉCHAUFFER LES PLATS

Pour répondre aux inquiétudes des parents d'élèves quant à l'utilisation de barquettes en plastique pour le réchauffage et le service des plats en restauration scolaire mais aussi dans le cadre de la transition écologique et la réduction des plastiques, la Ville de Nancy a constitué un groupe de travail composé de représentants de parents d'élèves, du prestataire de la restauration scolaire Sodexo, d'experts (chercheurs issus de l'ENSAIA), de Cantineo (chargée d'accompagner l'amélioration de la restauration) et de la Ville de Nancy (élus, fonctionnaires et agents de restauration), afin de permettre à toutes les parties prenantes de dialoguer et de faire évoluer les contenants actuellement

utilisés, vers une solution plus rassurante et plus écologique. Si besoin, les expérimentations pourront être conduites en associant les laboratoires du territoire, les parents d'élèves et le personnel de cantine.

INITIÉE PAR LA VILLE

35

SOUTIEN À LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE AGRICOLE LOCALE DE QUALITÉ ET BIO

À l'échelle de la Région Grand Est, la structuration de la filière agricole et agroalimentaire est une priorité partagée qui doit permettre une rémunération plus juste des producteurs et un accès plus facile pour les consommateurs à des produits locaux de qualité. **Plusieurs pistes de réflexions seront menées en lien avec les acteurs du secteur :**

- Sur les débouchés : la massification de l'approvisionnement local dans la restauration collective et la création ou l'augmentation d'espaces de vente directe de produits locaux constituent des opportunités pour le développement de l'agriculture locale, pour assurer aux usagers un accès à des produits plus sains et pour réduire le coût écologique du transport,

- Sur les filières locales de transformation (type légumerie, conserverie) permettant d'accroître la valeur ajoutée des produits,

- Sur les modalités de production de proximité comme une ferme urbaine.

Les partenariats territoriaux seront essentiels, notamment pour redévelopper une ceinture maraîchère autour de la ville. La Ville de Nancy prendra l'initiative, avec la Région Grand Est, d'une conférence des commanditaires, qui permettra d'évoquer les modalités d'accompagnement des acteurs, en lien avec les chambres d'agriculture.

INITIÉE PAR LA VILLE

36

RENFORCEMENT DE LA REDISTRIBUTION ET DE LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Chaque année, la banque alimentaire organise des collectes dans les grandes surfaces métropolitaines. Elle gère également en continu la récupération de produits et aliments non consommés pour leur répartition dans les différents points de distribution. Sodexo étant signataire d'une Convention Nationale avec la Fédération Française des Banques Alimentaires et les Restos du Cœur, la cuisine centrale de Nancy, site pilote, redistribue à la Banque Alimentaire 54 les repas du jour non livrés à la fois dans le but de prolonger la lutte contre le gaspillage mais aussi dans un véritable élan de solidarité. **En 2017, l'équivalent de 2 150 repas a été redistribué. L'expérimentation sera pérennisée et systématisée dans le cadre du prochain marché de restauration collective.**

Informier, accompagner & inciter

INITIÉE PAR LA VILLE

37

CONFORTER LES ÉPICERIES SOLIDAIRES ET RENOUVELER LES ATELIERS CUISINE

Les Nancéiens en difficulté budgétaire peuvent bénéficier d'un accompagnement pour le

rééquilibrage de leurs dépenses et de leurs droits éventuels, auprès des services du CCAS présents dans les différents points d'accueil municipaux. En partenariat avec la Banque Alimentaire, les Nancéiens dont le reste à vivre ne leur permet plus d'assurer leur quotidien sont reçus et accompagnés au sein des épiceries solidaires. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un accès aux épiceries solidaires du Plat'Haut ou de Haussonville afin de réduire leurs dépenses alimentaires. Dans ce cadre, **la Ville de Nancy renouvellera les ateliers cuisine pour l'élaboration de menus de saison équilibrés avec des fruits et des légumes, à moindre coût, dans une ambiance conviviale, facilitant la création de lien social. La pérennisation de cette initiative en 2019 et 2020 fera l'objet d'une évaluation en 2021.**

INITIÉE PAR LA VILLE ET LES HABITANTS

38

DES ENFANTS SENSIBILISÉS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis plusieurs années, la Ville de Nancy mène auprès des enfants des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires. Par exemple, les enfants pèsent régulièrement les déchets des repas et proposent des pistes d'amélioration. Ils sont régulièrement consultés pour donner leurs impressions sur les plats et proposer des améliorations de la qualité gustative ou de la présentation. En 2013, la Ville de Nancy avait d'ailleurs reçu le prix Territoria récompensant son action en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires. **Dès 2019, les actions de sensibilisation seront doublées et 3 écoles seront équipées de tables de pesée.**

DES DÉPLACEMENTS PLUS PROPRES POUR UNE VILLE APAISÉE

Une ville moins polluée

Accélérer et amplifier l'action publique



La Ville de Nancy souhaite que la circulation urbaine se fasse de manière la plus apaisée possible tout en conservant une fluidité optimisée. **Ainsi, à l'horizon 2023, la majeure partie de la ville sera aménagée en « zone 30 ».** L'espace public doit en effet être partagé avec de nouveaux usages : des sites propres pour les transports en commun, des pistes cyclables pour les vélos, des trottoirs pour les piétons et les nouveaux modes de déplacement qui peuvent y circuler à condition de rester à moins de 6 km/h. Sur les quelques axes demeurant à 50 km/h, la Préfecture sera sollicitée pour **un renforcement des outils de respect de la réglementation, et notamment l'implantation de radars de vitesse et/ou de franchissement**

de feux. Sur ces axes, un abaissement ponctuel de la vitesse à 30 km/h sera effectué devant les établissements d'accueil des enfants.

Ces mesures devront faire l'objet d'une campagne de communication globale déployée à l'occasion des travaux d'aménagements liés au déploiement global des zones 30. **En trois ans, 75% des aménagements nécessaires au déplacement de la zone 30 seront finalisés après avoir été concertés avec les habitants et les conseils citoyens.**



En 2019, la flotte des véhicules légers de la Ville deviendra 100% électrique pour les courtes distances. En parallèle, une réflexion est engagée afin d'assurer la même conversion pour les véhicules utilitaires tout en veillant à ce que l'offre commerciale corresponde à nos besoins. Un délai est donc prévu pour assurer jusqu'en 2025 cette conversion complète du parc thermique en parc à véhicule électrique et énergie propre.

Concernant le train touristique, le prochain renouvellement du marché imposera qu'il soit à énergie propre.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Train touristique

Pas très écologiste le train touristique ! Un train à énergie électrique serait le bienvenu !

IMAGINÉE PAR LES HABITANTS

41

INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGEMENT DANS LES PARKINGS

En 2019, les premières bornes de recharge électriques pour les véhicules seront installées dans les parkings. Ainsi, en 2019, une dizaine de bornes seront implantées dans les parkings Stanislas, Dom Calmet, place des Vosges, parking des Trois Maisons et Vaudémont, selon les possibilités techniques. Des installations complémentaires seront ensuite réalisées les années suivantes.

”
C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT
Déployer plus de bornes de recharges pour les transports électriques (voitures, vélos, giropodés...) c'est du bon sens !
“





PROPOSÉE PAR
LE COTEN

42

**AMÉLIORATION DE LA
QUALITÉ DE L'AIR : ÉTUDE
D'OPPORTUNITÉ D'UNE
ZONE À FAIBLE
ÉMISSION**

Dans la continuité des travaux en cours et notamment la mise en place de la circulation différenciée adossée à la vignette Crit'Air lors des pics de pollution, la Ville, en liaison avec la Métropole du Grand Nancy et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie) **souhaite étudier l'impact et les modalités du déploiement d'une zone à faibles émissions sur son territoire**, tenant compte des spécificités locales. Ces réflexions rejoignent le travail engagé pour améliorer la livraison dans ses derniers kilomètres et la rendre plus propre, plus respectueuse de l'environnement et plus adaptée au cadre de vie, et notamment le travail avec la Poste sur la logistique urbaine. L'étude sera lancée en 2019, pour que ses conclusions puissent être intégrées au PLUI-HD.

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LA
MÉTROPOLE

43

**MISE EN PLACE D'UNE
NAVETTE CIRCULAIRE
ÉLECTRIQUE DE
CENTRE-VILLE**

La nouvelle navette de centre-ville qui sera implantée en 2019 en lien avec la Métropole du Grand Nancy et le nouveau délégataire, sera électrique. Elle permettra de relier plus efficacement les parkings de centre-ville et les commerces du cœur d'agglomération, premier pôle commerçant lorrain.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

45

**UNE JOURNÉE SANS
VOITURE : UN RENDEZ-
VOUS RÉCURRENT**

La Journée sans voiture sera reconduite en même temps que les Journées du patrimoine en 2019 et 2020. Après une première expérience en 2018 qui a permis de poser le premier périmètre et d'évaluer le bon niveau d'accompagnement nécessaire, la Ville souhaite donc reconduire et améliorer le dispositif afin que chacun puisse mesurer les conséquences induites par ces journées. Pour cela, la Ville travaille avec la Métropole du Grand Nancy et l'association ATMO Grand Est pour communiquer sur les conséquences de l'impact de la réduction de la circulation en matière de qualité de l'air.

Informier, accompagner & inciter

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

44

**FACILITER L'ACCÈS
AU STATIONNEMENT EN
OUVRAGE ET MIEUX FAIRE
CONNAÎTRE
LES OFFRES**

La promotion du stationnement dans les parkings en ouvrage vise à permettre aux automobilistes de trouver une place plus rapidement afin de diminuer leurs rotations dans le centre-ville lorsqu'ils sont à la recherche de place.

Dès 2019, des campagnes de communication seront relancées afin de mieux faire connaître les offres existantes.

”

**C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT**

Organiser une journée sans voiture.
Suivre l'exemple de grandes villes françaises mais également européennes en organisant une journée sans voiture à Nancy.

“

DES DÉPLACEMENTS PLUS PROPRES POUR UNE VILLE APAISÉE

Des mobilités plus actives (marche, vélo, autres modes)

Accélérer et amplifier l'action publique



Aménagements cyclables, sécurité des cyclistes, parcours, stationnement, observatoire des pratiques : l'engagement doit être à la hauteur des attentes.

• **Des aménagements plus nombreux** : la Ville de Nancy, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, souhaite améliorer la sécurité et rendre plus pratique la circulation en 2 roues. Aussi, lors de chaque projet d'aménagement de requalification de voirie, l'aménagement cyclable est intégré (zone 30 ou aménagement spécifique notamment sur tous les axes restant à 50 km/h). Dans les trois prochaines années, les secteurs suivants feront l'objet d'aménagement :

- Faubourg des Trois Maisons (entre la rue de Malzéville et la rue Charles Keller) en 2019,

- rue Jeanne d'Arc (entre l'avenue Foch et la rue Gabriel Moulleron), 1^{ère} phase en 2019 puis 2^{ème} et 3^{ème} phase en 2020 et 2021,
- rue Gabriel Moulleron,
- rue Saint-Nicolas (jusqu'à la rue Charles III) en 2019,
- avenue de la Libération.

Plus de 3 km de bandes ou pistes cyclables seront ainsi aménagés en 2019.

• **Des parcours mieux pensés et mieux équipés** : la Ville de Nancy s'est donné les objectifs suivants décidés à la suite de la concertation sur le volet mobilité du PLUI-HD notamment,

- assurer les continuités cyclables et donc résorber les interruptions de parcours,
- prendre en compte le fait que les utilisateurs du vélo n'ont pas tous les mêmes attentes et qu'il faut donc des réponses adaptées à chacun des publics,

- se rappeler que le vélo est vu comme un mode de déplacement qui, pour la plupart des utilisateurs, privilégie avant tout la liberté.

Le seul usage des zones 30 (vélo mêlé à la circulation et contresens cyclable) ne répond pas aux attentes de tous les usagers. Certains souhaitent des espaces clairement réservés et dédiés à leur usage. Ainsi, la Métropole du Grand Nancy a confié à un bureau d'études le soin d'identifier des voies magistrales à traiter en priorité (soit par du marquage, soit à l'occasion de travaux de voirie) afin de réaliser un réseau de vélos structurant. En 2019, un plan sur le modèle de ce qui existe dans certaines villes ou pour le réseau de bus pourra être réalisé et mis en ligne. Il permettra de mieux communiquer sur les continuités cyclables et sur les cheminements pertinents, répondant aux besoins de chacun des types d'usages.

- **De nouveaux équipements de stationnement des vélos gratuits** de type arceaux sont prévus. Pour

chaque neutralisation de place de stationnement à proximité d'un passage pour piétons (afin d'en améliorer la visibilité comme l'état le recommande dorénavant) un groupe d'arceaux sera posé. En parallèle, sur le modèle des équipements existant au parking place des Vosges ou de ce qui est développé au parking Thiers, des offres couvertes et sécurisées, donc payantes, seront proposées dans les parkings. **Plus de 500 emplacements de stationnement vélos seront créés chaque année.**

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Dans un contexte d'urgence climatique et de stress permanent, le vélo serait une belle alternative pour embellir et apaiser le centre-ville. En effet, le vélo, ça ne consomme pas d'essence, ça ne fait pas de bruit, c'est sain, pratique et rapide, fait oublier le stress. Ainsi, enlever de la place aux voitures, pour augmenter celle des trams et des pistes cyclables, s'ancrerait non seulement dans un enjeu environnemental mais aussi sociétal.



Afin de contribuer au maintien en bonne santé et à la préservation de l'autonomie de déplacement des seniors Nancéiens, le CCAS de Nancy a mis en place, deux fois par semaine, en partenariat avec l'Office Nancéen des Personnes Agées, des ateliers de marche nordique, à l'attention de tous les seniors Nancéiens.

En 2019, **des parcours de marche découverte de la Ville seront expérimentés et équipés de bancs** pour faciliter les déplacements de ceux et celles qui ont parfois besoin de s'asseoir pour récupérer un peu.

Informier, accompagner & inciter

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LA
MÉTROPOLE

48

**INSTALLATION DE LA
MAISON DU VÉLO AU
CENTRE DE LA VILLE**

En 2019, la maison du vélo s'installera au rez-de-chaussée du parking place Stanislas et sera accessible depuis la rue Claude Charles, dans des locaux neufs, aménagés par la Ville de Nancy. On y trouvera des bureaux, un accueil avec showroom, des bornes de recharge et un atelier de maintenance pour vélos. Le domaine public en façade permettra d'exposer les nouveautés et accueillera une station de lavage.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

49

**DÉVELOPPEMENT DE
L'APPRENTISSAGE DU VÉLO**

La pratique du vélo en ville s'apprend, quel que soit son âge. **Pour les plus jeunes, une piste de maniabilité ou de sécurité routière pour les vélos sera construite.** En partenariat avec la Maison du Vélo, l'objectif est de former 100% des scolaires à la pratique du vélo, en complément du permis piéton.

Des journées de formation pour adultes sur la pratique du vélo en ville seront proposées par la Maison du Vélo dans chaque quartier « politique de la ville ». Des parcours de la ville en vélo, type « cyclobus » pourront être organisés, en lien avec les associations locales partenaires.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Créer une Vélo-École

Le développement du vélo dans les déplacements urbains pose la question de la formation et de la sensibilisation des nouveaux usagers aux contraintes du trafic urbain. On ne fait pas du vélo en ville de la même manière qu'à la campagne ou sur une piste cyclable. Il faut apprendre à conduire un vélo en ville par des cours en immersion.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

50

**ÉLABORATION D'UN PLAN
DE DÉPLACEMENT DES
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

La Ville de Nancy va construire progressivement un plan de déplacement des établissements scolaires, associant les élèves et parents d'élèves, qui visera à encourager le recours aux modes doux pour les déplacements domicile-école : marche, vélo, trottinette... **Une expérimentation sera organisée dès 2019 sur 2 écoles volontaires.** L'installation d'arceaux pour trottinettes et vélos dans les écoles se poursuivra en concertation avec les établissements.

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LE
COTEN

51

**PROMOTION DES RÈGLES
ET DES BONS RÉFLEXES
POUR LA COHABITATION
DES MODES DE
DÉPLACEMENT**

Parallèlement à l'extension de la zone 30, **un travail de communication sera mené sur la sécurité routière et les possibilités nouvelles de circulation offertes aux vélos encore souvent trop méconnues des automobilistes.** Dans ce cadre, une sensibilisation sur le partage de la rue sera menée afin de protéger les usagers les plus vulnérables.



DES DÉPLACEMENTS PLUS PROPRES POUR UNE VILLE APAISÉE

Des mobilités plus partagées

INITIÉE PAR LA VILLE

52

FACILITER L'AUTOPARTAGE

L'autopartage est une réponse à la place prise par la voiture dans l'espace public. Ces voitures partagées entre plusieurs abonnés permettent aux résidents du centre-ville de se passer de voiture personnelle. À ce titre, **c'est un dispositif qui doit être mieux connu et encouragé, notamment au sein des constructions neuves.** Sur l'espace public, pour permettre à l'autopartage de maintenir et développer une offre répondant aux besoins de ceux qui ont ponctuellement besoin d'un véhicule, **la Ville de Nancy garantira le tarif symbolique d'occupation d'un emplacement de stationnement à 1€ par an et par emplacement.**

PROPOSÉE PAR LE COTEN

53

FACILITER LE COVOITURAGE

Élargir et diversifier l'offre permettra de répondre aux besoins de ceux qui s'engagent en faveur de la transition écologique en organisant un covoiturage et de limiter l'auto-solisme (être seul dans sa voiture). Pour les covoitureurs, des parkings relais de proximité doivent être identifiés et développés en lien avec le nouveau Tramway. Des nouvelles propositions seront donc concertées et réalisées en parallèle de ces travaux.

L'objectif est également de pouvoir « récompenser » selon des modalités à définir les usagers fréquents du covoiturage. Pour autant, il existe une problématique de traitement des données (certificat de covoiturage délivré par les applications numériques) qui devra être approfondie en lien avec l'Université de Lorraine.

INITIÉE PAR LA VILLE

54

AIDES À LA MOBILITÉ POUR FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

Des **aides spécifiques à la mobilité** (prêts de voitures et de vélos) seront mises en place à destination des demandeurs d'emplois Nancéiens, avec une attention particulière aux parents isolés, dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de l'Emploi du Grand Nancy.



INITIÉE PAR
LA VILLE

55

UN PLAN MOBILITÉS POUR LES AGENTS

De nombreux agents de la Ville de Nancy souhaiteraient partager les frais de transport en partageant leur véhicule. La Ville de Nancy entend faciliter leur démarche en leur permettant d'identifier plus facilement des covoitureurs.

Dans l'attente de la mise en place d'un forfait mobilité durable prévu dans le Projet de Loi sur les mobilités,

un partenariat spécifique avec la Maison du vélo sera établi pour inciter les agents à la pratique du vélo (tarifs réduits sur les abonnements annuels par exemple). Ce plan sera concerté en 2019 et mis en œuvre en 2020.

Pour diminuer l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail des agents, une expérimentation sera également engagée sur le télétravail.



UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN

Accélérer et amplifier l'action publique

PROPOSÉE PAR LE COTEN

56

QUALITÉ DE L'AIR ET VENTILATION : LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION MOBILISÉS

La Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle organisera en 2019 plusieurs rencontres destinées aux professionnels de la rénovation énergétique en partenariat avec la démarche de la Ville de Nancy sur deux thèmes essentiels et porteurs : enveloppe et étanchéité de l'air et problématiques de ventilation.

INITIÉE PAR LA VILLE ET LES HABITANTS

57

SURVEILLANCE RENFORCÉE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Dans les écoles, la Ville de Nancy met en place des actions très concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur avec l'achat de produits « écocert ». Ces écodétergents sont à base d'ingrédients biologiques. Il s'agit de la 1^{ère} gamme de produits 100% biodégradables sur 100% de la formule, ils sont produits localement (à Saint-Dié dans les Vosges). Une grande attention est portée aux matériaux utilisés dans les écoles pour les travaux de rénovation (peinture par exemple).

Une charte partenariale d'entretien des locaux sera élaborée en 2019 pour que les bons gestes complètent le choix de produits sains.

La Mission Nancy Ville Numérique conduira également une expérimentation d'outils d'analyse de la qualité de l'air dans les bâtiments publics (capteurs, tableaux de bord en ligne...).

INITIÉE PAR LA VILLE ET LES HABITANTS

58

L'ENSEMBLE DES PARCS DE LA VILLE DE NANCY SANS TABAC

Depuis 2015, la Ville de Nancy s'est engagée sur une politique de lutte contre le tabac, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer 54. Des actions ont ainsi été menées avec la création de zones sans tabac près des aires collectives de jeux (Parc Olry, Parc Sainte Marie et Parc Charles III). En 2018, la Ville a souhaité expérimenter un premier parc sans tabac avec le Parc Blondlot. Fort d'un retour positif et afin de continuer cette politique de santé, **il est proposé de rendre 9 parcs entièrement sans tabac dans les 3 prochaines années.**



INITIÉE PAR
LA VILLE ET LES
HABITANTS

59

OBJECTIF
ZÉRO MÉGOT

Les mégots ne doivent pas être jetés au sol. Quand ils rejoignent les égouts, ils sont de puissants polluants.

À lui seul, un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et mettre 12 ans à se dégrader entièrement. Ainsi, en plus de l'équipement d'éteignoirs sur les poubelles publiques, la Ville va lancer un chantier d'insertion pour collecter ces déchets polluants, notamment à proximité des lieux de plus grand flux. Une campagne de sensibilisation sera également menée en 2019 en lien avec les étudiants infirmiers de l'IFSI Lionnois dans le cadre de leur service sanitaire.

Le partenariat avec les étudiants en service sanitaire sera reconduit et approfondi.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

60

INTERDICTION DE FUMER AUX
ENTRÉES DES ÉCOLES ET DES
ÉTABLISSEMENTS
PETITE ENFANCE

La législation sur le tabac a pour objectif de réduire le tabagisme et de protéger les non-fumeurs contre le tabagisme passif, en interdisant de fumer dans certains lieux (restaurants, transports publics, sites professionnels, établissements scolaires ...). Ainsi, la question de l'extension aux abords des écoles, gymnases et établissements petite enfance, à l'image de ce qui a été fait à proximité des aires de jeux, est légitime. **La Ville propose ainsi d'interroger chaque établissement scolaire public ou privé pour recueillir son avis et pour tous ceux qui y sont favorables, de prévoir par arrêté une interdiction de fumer de 20 mètres de part et d'autre de chacune des entrées.**

C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT

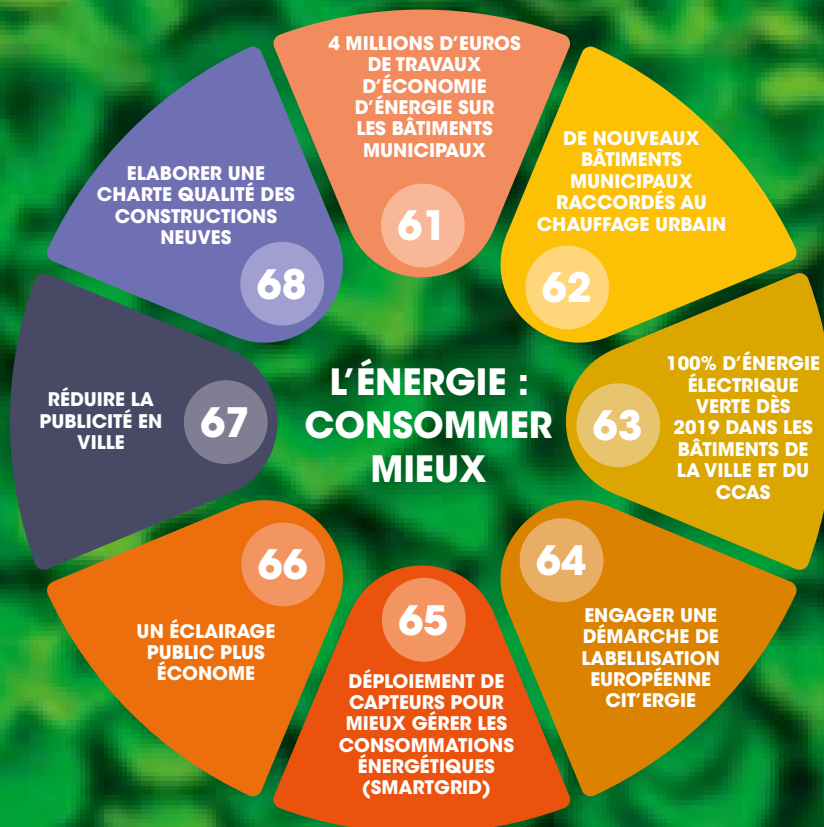
Parcs et jardins zéro déchet - Interdiction de la cigarette. 137 000 mégots de cigarette sont jetés chaque seconde dans le monde. Un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Il serait intéressant d'interdire, dans l'ensemble des parcs et jardins de la ville, les cigarettes.





LA VILLE
POSITIVE

L'ÉNERGIE : CONSOMMER MIEUX

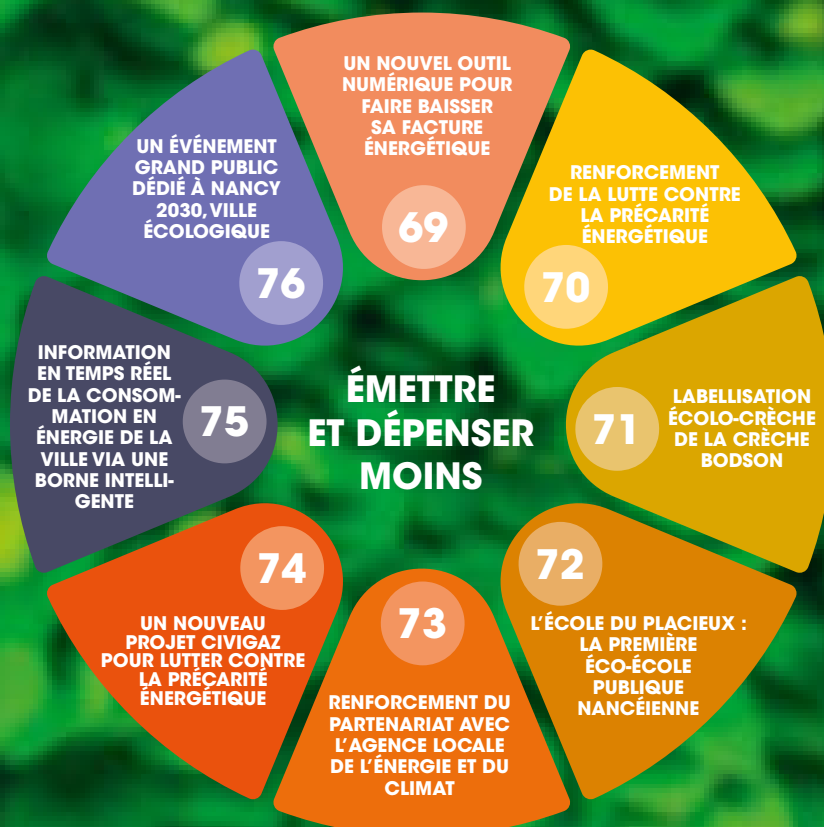


Minimiser la pression sur les ressources et optimiser l'impact social et environnemental des activités de son territoire, en misant sur le partage, la circularité et le collaboratif : telle est l'ambition de la ville positive.

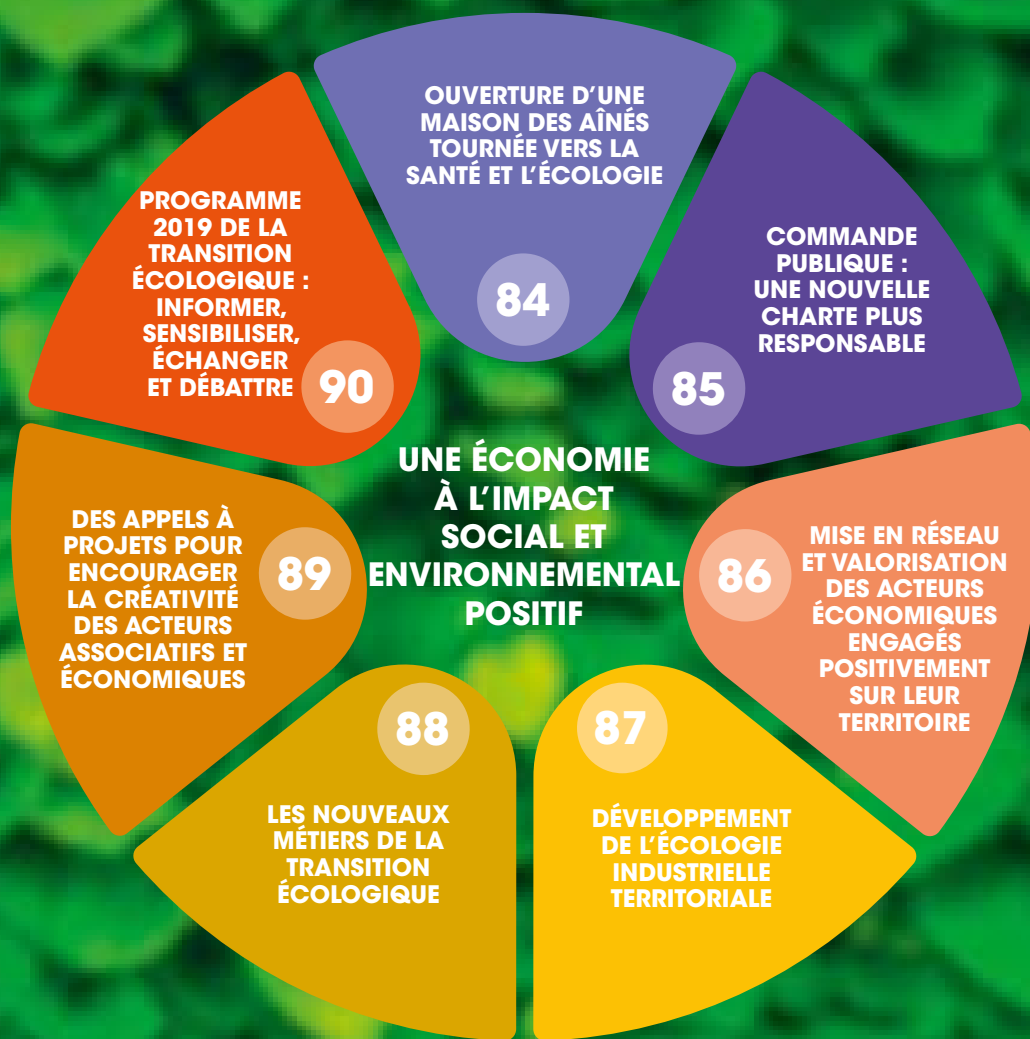
Elle vise et encourage :

- plus de sobriété énergétique : consommer mieux, émettre et dépenser moins.
- la réduction, le réemploi et le recyclage maximum : car le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas
- une économie au service de l'intérêt du territoire et des générations suivantes. Et elle se doit d'être communicative !

ÉMETTRE ET DÉPENSER MOINS







L'ÉNERGIE :
CONSOMMER
MIEUX, ÉMETTRE
ET DÉPENSER
MOINS

Accélérer et amplifier l'action publique

INITIÉE PAR
LA VILLE

61

**4 MILLIONS D'EUROS DE
TRAVAUX D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE SUR LES
BÂTIMENTS
MUNICIPAUX**

**Un marché global de performance
énergétique sera conclu en mars
2019, pour une durée de 8 ans.**

Il vise à :

- améliorer la performance thermique de certains bâtiments et des installations de chauffage,
- mieux conduire les installations de chauffage, en lien avec les activités,
- faire des économies d'énergies annuelles de 30%.

INITIÉE PAR
LA VILLE

62

**DE NOUVEAUX BÂTIMENTS
MUNICIPAUX RACCORDÉS
AU CHAUFFAGE URBAIN**

La Ville de Nancy contribue et profite de l'extension du réseau de chaleur urbaine, menée par le concessionnaire de la Métropole.

Dans les trois ans, seront concernés :
**la salle de Gentilly, l'école
maternelle Charles III, l'école
élémentaire Ory, l'Hôtel de Ville,
l'Opéra National de Lorraine, le CCN
ballet de Lorraine puis le groupe
scolaire et le gymnase du Placieux
et les serres municipales.**

INITIÉE PAR
LA VILLE

63

**100% D'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE VERTE DÈS
2019 DANS LES BÂTIMENTS
DE LA VILLE ET DU CCAS**

La Ville, dans le cadre du groupement d'achats avec la Métropole du Grand Nancy a décidé, tout comme le CCAS, de porter sa **part d'énergie verte électrique à 100% à compter du 1^{er} janvier 2019.**

PROPOSÉE
PAR LA VILLE
ET LE COTEN

64

**ENGAGER UNE
DÉMARCHE DE
LABELLISATION
EUROPÉENNE
CIT'ERGIE**

Dans une stratégie d'amélioration continue de sa politique d'énergie durable, **la Ville de Nancy souhaite engager, en lien avec l'ADEME, la démarche de labellisation européenne Cit'ergie.** Il semble particulièrement intéressant, comme l'a fait la Métropole du Grand Nancy, d'optimiser en toute transparence le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité.

INITIÉE PAR
LA VILLE

65

DÉPLOIEMENT DE CAPTEURS
POUR MIEUX GÉRER LES
CONSOUMATIONS
ÉNERGÉTIQUES
(SMARTGRID)

La maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments publics est un réel enjeu qui commence par la mise en place d'indicateurs de mesure et de tableaux de bord, compréhensibles par tous. Dans cette volonté de transparence, **la Ville propose d'équiper certains de ses bâtiments de capteurs qui permettront de connaître en quasi temps réel la consommation énergétique ou d'autres ressources (telle que l'eau) des bâtiments dont elle a la gestion.** Ainsi, chaque citoyen pourra se rendre compte de l'empreinte énergétique des bâtiments et des efforts réalisés pour diminuer cette dernière.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

66

UN ÉCLAIRAGE
PUBLIC PLUS ÉCONOME

Aujourd'hui, un tiers de l'éclairage public a été converti en LED et une programmation permettra d'arriver d'ici à 2030 à un équipement 100% LED qui permet de mieux moduler l'éclairage en fonction des besoins et de générer des économies de fonctionnement. L'essentiel de cet éclairage est géré par la Métropole du Grand Nancy ; **la même conversion est en cours pour les éclairages gérés par la Ville, et notamment les parcs. 50% de l'éclairage public aura été converti en LED d'ici 2021.**

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

67

RÉDUIRE LA PUBLICITÉ
EN VILLE

Un Règlement Local de Publicité est en cours d'élaboration à l'échelle des vingt communes par la Métropole du Grand Nancy. Dans le cadre de la formalisation de ce nouveau document, **la Ville propose l'interdiction d'installer de nouveaux panneaux et le non-renouvellement de ceux existants.** S'agissant des panneaux lumineux LED, il sera proposé de contraindre les propriétaires à éteindre les dispositifs au cours de la nuit (horaires à préciser avec les acteurs).

”

C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT

Eviter le gaspillage d'énergie.
Lutter contre la pollution lumineuse dans le centre-ville.
Accélérer le renouvellement du parc lumineux :
passer l'éclairage public en LED.

“

INITIÉE PAR
LA VILLE

68

ÉLABORER UNE
CHARTRE QUALITÉ DES
CONSTRUCTIONS
NEUVES

Le premier semestre 2019 sera mis à profit pour travailler, en lien avec les partenaires opérateurs bailleurs sociaux et immobiliers privés, un cahier des charges préalable à l'enclenchement de toute opération de construction à Nancy. Ce cahier des charges s'inspirera des travaux de concertation engagés avec les Nancéiens dans le cadre de la formalisation du PLUi-HD. **Les mesures de transition écologique convenues avec les partenaires seront expérimentées dans les quartiers démonstrateurs, avec un travail particulier sur l'habitat passif. Ces mesures seront intégrées au PLUi-HD.**

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

69

UN NOUVEL OUTIL
NUMÉRIQUE POUR FAIRE
BAISSER SA FACTURE
ÉNERGÉTIQUE

Travaux de rénovation énergétique, bons gestes, aides financières, il y a tant à faire et tant de dispositifs pour y parvenir. En s'appuyant notamment sur les simulateurs d'aide existants, **un outil numérique sera déployé pour simplifier l'accès à l'information pour le plus grand nombre.** Cet outil sera une première étape pour proposer aux Nancéiens un accompagnement numérique de leur transition écologique.



L'objectif poursuivi par la collectivité sera l'éradication de la précarité énergétique sur le territoire communal d'ici à 2030.

Cet objectif se déclinera d'un point de vue opérationnel par les mesures suivantes :

- travail approfondi avec nos partenaires : Métropole du Grand Nancy, Maison de l'Habitat et du Développement Durable, Société Publique Locale Grand Nancy Habitat, Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et autres associations,
- renforcement des opérations de sensibilisation des foyers les plus exposés à la précarité énergétique et des copropriétés,
- renforcement du dispositif d'accompagnement technique et financier pour les particuliers (conseils, aide au montage de dossier...) avec l'intervention d'un(e) **conseiller(ère) en économie sociale et familiale**,
- mise en place de **solutions de financement adaptées par le Crédit Municipal**.

Informier, accompagner & inciter



Le label Écolo-crèche fait figure de pionnier en matière d'accompagnement vers des crèches responsables. **Pour atteindre en 2019 la labellisation du multi-accueil Jeannine Bodson**, de nouvelles actions seront entreprises : élaboration d'un guide des bonnes pratiques sous forme de charte regroupant les éco-gestes à réaliser au sein de la crèche, utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement et de la santé (renouvellement progressif des jeux/jouets, fabrication de pâte à modeler, pâte à sel avec des produits naturels, contenants alimentaires sans produit chimique, réassort de vaisselle, biberons en verre...).

La démarche écolo-crèche sera progressivement étendue aux autres établissements à partir de 2019.



Le programme de restructuration du groupe scolaire du Placieux prévoit de relocaliser l'école maternelle sur la parcelle de l'élémentaire en aménageant une extension du bâtiment et de rénover le bâtiment existant. D'un point de vue énergétique, **le bâtiment construit sera un bâtiment passif**, avec le recours à une centrale photovoltaïque et le site sera raccordé au chauffage urbain.

Avec le soutien du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, le groupe scolaire du Placieux va s'engager dans une démarche « Éco-École ».

Celle-ci permet d'engager sur la durée l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents, associations de quartier, ville) dans une méthodologie pédagogique concertée et la réalisation concrète d'actions en faveur de la transition écologique. Il s'agit de construire un programme comme un parcours citoyen et écologique, pour les élèves, en s'appuyant sur un diagnostic des bâtiments en instaurant des échanges avec le maître d'œuvre.



INITIÉE PAR
LA VILLE ET LE
COTEN

73

**RENFORCEMENT DU PARTENARIAT
AVEC L'ALEC EN DIRECTION DU
GRAND PUBLIC, DES
SCOLAIRES ET DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES**

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) – Nancy Grands Territoires est le partenaire essentiel de la Ville de Nancy pour informer, sensibiliser et accompagner tous les consommateurs d'énergie à la maîtrise de leurs consommations et de leurs dépenses. En direction du grand public, il est essentiel d'informer au mieux sur les dispositifs existants et nouveaux, comme le cadastre solaire porté par la Métropole du Grand Nancy et disponible depuis novembre 2018 qui offre un nouvel outil pour développer les énergies renouvelables sur le territoire et rendra possible des moyens de financements innovants. **La fête de l'énergie et du climat, événement phare et fédérateur pour sensibiliser le plus grand nombre, sera reconduite et renforcée.**

En direction des scolaires : depuis plusieurs années, la Ville de Nancy propose un programme d'animations sur le thème du développement durable. Il sera encore enrichi en lien avec l'ALEC pour les volets diagnostics et techniques et le CPIE pour le volet animation et pédagogie. **Un défi des écoles à énergie positive sera lancé.** Objectifs : sensibiliser les classes et mettre en place l'ensemble des petits et bons gestes pour des économies d'énergie grâce aux interventions croisées des partenaires de la Ville. En direction des commerces et des entreprises, le partenariat sera

approfondi avec la mise en place de nouvelles actions, en lien avec des étudiants de l'Université de Lorraine formés par les experts de l'ALEC. Dans une approche résolument pragmatique, ils pourront aller à la rencontre des acteurs économiques pour trouver les pistes d'économies possibles en matière d'énergie.

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LE
COTEN

74

**UN NOUVEAU PROJET
CIVIGAZ POUR LUTTER
CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE CHEZ LES
MÉNAGES
MODESTES**

En 2019, GRDF et la fondation FACE, en partenariat avec la Ville de Nancy, mèneront en phase expérimentale un dispositif de lutte contre la précarité énergétique, en lien avec la sécurité gaz destinée aux ménages modestes via des visites à domicile réalisées par des volontaires en service civique de la Transition énergétique et par des médiateurs professionnels. Ce nouveau projet « CIVIGAZ » proposera une action plus efficace et ciblée auprès des ménages.

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

75

**INFORMATION EN TEMPS RÉEL
DE LA CONSOMMATION EN
ÉNERGIE DE LA VILLE VIA
UNE BORNE
INTELLIGENTE**

Prendre conscience de ses consommations en temps réel permet de réaliser l'impact de notre comportement sur nos dépenses énergétiques. Afin d'encourager la mobilisation des citoyens, **l'installation en cœur de ville d'une borne/ kiosque d'information en temps réel sur l'évolution des consommations de la ville est une piste qui sera étudiée.**

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

76

**UN ÉVÉNEMENT GRAND
PUBLIC DÉDIÉ À
NANCY 2030, VILLE
ÉCOLOGIQUE**

En partenariat avec l'Université de Lorraine et l'École Nationale d'Architecture, **une manifestation permettant de donner à voir le nouveau visage de la ville écologique sera organisée au printemps 2020.** En s'appuyant sur les travaux d'étudiants en architecture sur différents quartiers de la ville, en croisant les approches disciplinaires, cette journée pourra mêler expositions, ateliers de réflexions, parcours...

LES DÉCHETS : RÉDUIRE, RÉUTILISER ET RECYCLER DAVANTAGE

Accélérer et amplifier l'action publique

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

77

RENFORCEMENT DU
TRI ET DIMINUTION
DES DÉCHETS

Sur l'espace public, la Ville s'engage avec la Métropole du Grand Nancy à augmenter la part du tri valorisable.

Elle a pour cela densifié la couverture en conteneurs. Il existe par ailleurs 1079 poubelles vigipirates installées sur le domaine public, dont plus de 700 sont équipées d'éteignoirs à cigarettes. Lors des manifestations, comme la foire attractive de printemps et conformément à la charte des manifestations éco-responsables, des poubelles de tri sont installées et gérées par un chantier et une entreprise d'insertion. À l'image de ces équipements, les poubelles vigipirates seront progressivement équipées d'un double sac afin de pouvoir accroître la part du tri, y compris sur ces déchets.

Dans ses bâtiments, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy,

la Ville a pour but de poursuivre son action de déploiement du tri sélectif :

en 2019, toutes les écoles, gymnases et mairies (centre et quartiers) seront équipés, en complément de ce qui a déjà été réalisé sur le tri du papier et du carton. Pour réussir cette dernière étape, une sensibilisation et formation des agents est prévue.

En interne, la politique de renouvellement des stocks de matériel informatique va être repensée pour favoriser un allongement de la durée d'utilisation d'un an des postes informatiques

mais également des tablettes et des téléphones utilisés par les agents et les élus de la Ville.

Dans les parcs publics : un travail sera mené avec l'ensemble des exploitants des commerces et brasseries dans les parcs pour que la gestion des déchets dans les parcs de la Ville de Nancy soit exemplaire.

Dans les zones commerçantes, le travail sera approfondi avec les commerçants sur la gestion des déchets, avec la possibilité de valoriser ceux qui s'engagent également dans une logique d'exemplarité.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

78

UNE SOLUTION POUR LE
RAMASSAGE DES BIO-
DÉCHETS

En 2020, la Métropole du Grand Nancy renouvelera son marché relatif à la gestion des déchets. Associée au groupe d'orientation déchets avec l'ensemble des communes métropolitaines, la Ville de Nancy s'est prononcée en faveur d'un scénario qui prévoit **une collecte des bio-déchets des producteurs non ménagers ainsi qu'une collecte des ménages en habitat mixte et urbain.** Le gisement collecté serait d'environ 9400 tonnes qui sortirait du

réseau des déchets non valorisables et permettrait ainsi de nouvelles économies de fonctionnement sur le coût du service. Ces économies doivent permettre de développer de nouvelles actions liées à l'amélioration de notre cadre de vie. Le ramassage des bio-déchets peut permettre d'étudier l'opportunité de développer d'autres sources de production d'énergie renouvelable comme la méthanisation.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

79

AU MOINS UN COMPOST
DANS CHAQUE PARC

Les bio-déchets produits par les foyers représentent un important tonnage de déchets ménagers. Ils peuvent être valorisés. Épluchures de fruits et de légumes, filtres à café... Les déchets biodégradables sont constitués à 80% d'eau et peuvent se décomposer pour être ensuite assimilés par le sol. La Ville de Nancy fait le choix, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, **de multiplier sur son territoire les points de compost partagé.** Plus de 40 sites de compostages partagés sont ainsi en fonctionnement. Ils sont animés par des collectifs associatifs formés à la gestion du compostage. L'efficacité de ces actions réside dans la mise en œuvre des bons gestes sous peine de rendre le compost obtenu inutilisable. **L'installation de composteurs partagés au sein des parcs permettra de faciliter l'accès à chaque citoyen membre d'un collectif. Les conseils citoyens seront étroitement associés.**

En complément, un travail avec les bailleurs, qui hébergent une part significative de la population, sera essentiel.

En trois ans, le nombre de composts partagés augmentera de 50%.

INITIÉE PAR
LA VILLE

80

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ
DES MANIFESTATIONS
SOUTENUES ET
ORGANISÉES
PAR LA VILLE

Un guide et une charte des manifestations éco-citoyennes ont été mis en place par la Ville de Nancy. Cette charte est un outil pratique à destination des organisateurs de manifestations pour les aider à réduire leurs impacts sur l'environnement et à participer à la diffusion des valeurs de la transition écologique. Elle traduit la volonté de la Ville de Nancy d'offrir un panel de solutions et de bonnes pratiques afin de faciliter une organisation de plus en plus éco-responsable de manifestations à destination du public.

Le guide exhaustif et son annuaire entièrement actualisés seront mis à disposition de tous les organisateurs sur le site internet de la Ville de Nancy début de l'année 2019 afin de faciliter leurs démarches.

En 2019, l'ensemble des acteurs seront sensibilisés. L'évaluation des pratiques permettra en 2021 de fixer de nouveaux objectifs auxquels sera conditionnée la gratuité de certaines prestations.

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

81

UNE COLLECTE DES
ENCOMBRANTS PLUS
FACILE

Dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers, la question de la collecte des encombrants a été posée par la Ville de Nancy. Aujourd'hui, outre les déchetteries qui représentent la solution à privilégier, une collecte annuelle est assurée au mois de juin sur le domaine public. **La Ville souhaite qu'une collecte à la demande soit mise en place.** De plus, le chantier d'insertion Nancy Ville Propre peut répondre aux besoins des personnes fragiles au travers du CCAS.

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Il serait intéressant d'avoir la possibilité de prendre rendez-vous pour faire évacuer des encombrants, en complément du passage annuel collectif (limité par exemple à 1 fois par an par foyer). Cela serait très utile pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre en déchetterie, qui auraient ainsi une possibilité de se débarrasser proprement de leurs encombrants, et d'avoir l'opportunité de les revaloriser.

Informer, accompagner & inciter

IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

82

LE DÉFI DE QUARTIERS
ZÉRO DÉCHET

88% des Grands Nancéiens sont prêts à changer leurs habitudes de consommation et de prévention des déchets, en s'appuyant notamment sur les Conseils citoyens et les habitants volontaires. **il s'agit d'encourager dans la proximité la mise en place d'initiatives et défis zéro déchet à l'échelle des foyers, d'une rue ou d'un quartier.**

”

C'EST VOUS
QUI L'AVEZ DIT

Afin de faciliter un mode de vie zéro déchet, je pense que la Ville devrait permettre un accès simple et facile à des composteurs, tout comme à des poubelles permettant le tri de nos déchets.

“

C'EST VOUS QUI L'AVEZ DIT

Depuis quelques années, certains habitants de Nancy se regroupent pour mener, dans leur quartier, des actions collectives afin d'améliorer leur environnement et favoriser le bien-vivre ensemble (compostage de quartier, installation d'arbres à livres, création de jardins partagés, échange de services...). Dans la continuité de ces actions, et dans le cadre du projet de transition écologique porté par la mairie de Nancy, il serait intéressant d'encourager la création et le développement de quartiers zéro déchet comme cela semble se faire chez certains de nos voisins européens et désormais dans certaines villes de France.



IMAGINÉE PAR
LES HABITANTS

83

**DONS, RÉEMPLOI, REPAIR
CAFÉ, DE NOUVELLES
SOLUTIONS CONTRE
L'OBSOLESCENCE
PROGRAMMÉE**

La Ville de Nancy souhaite encourager plus fortement les initiatives qui font la promotion du réemploi et participent à lutter activement contre le gaspillage des ressources.

- En partenariat avec les associations Banque Alimentaire, Secours Populaire et Restos du cœur, des points de collectes seront développés sur le territoire nancéien pour offrir à nos biens en bon état une deuxième vie au service de ceux qui en ont besoin, dans le prolongement des collectes de vêtements d'enfant et matériels de puériculture mises en place dans les crèches.

- La Métropole du Grand Nancy met à disposition sur son site internet un outil extrêmement précieux : l'annuaire de la réparation et du réemploi du Grand Nancy qui regroupe plus de 300 acteurs intervenant sur le territoire en faveur du réemploi. Autre solution pour éviter de jeter, réparer soi-même ses objets ; et si l'on n'est pas un as de la réparation, on peut s'adresser à un artisan ou bien aux bénévoles d'un « Repair Café ». Ces repair-café de quartier sont des lieux d'échange qui permettent de valoriser les compétences des habitants. La Ville de Nancy souhaite accompagner les acteurs pour que plusieurs nouveaux repair-café voient le jour en 2019.

- L'expérience de la boîte à don au sein de la MJC Lillebonne sera étudiée pour voir dans quelle mesure elle pourrait être reproduite dans d'autres MJC et structures accueillant du public.



INITIÉE PAR
LA VILLE

84

**OUVERTURE D'UNE
MAISON DES AÎNÉS
TOURNÉE VERS LA SANTÉ
-ET L'ÉCOLOGIE**

Nancy est Ville amie des Aînés, mais aussi de tous les âges de la vie. **La Maison du Par'Age, inter-âges, favorisera la mise en place et l'animation d'actions à l'attention des seniors du territoire** (santé, activité physique, bien-être mais aussi accès aux droits numériques). Dans ce nouvel espace interactif, des ateliers de partage d'expérience (**bricolage, couture, réparations**) permettront à chacun d'améliorer simplement la gestion pratique de son quotidien.

UNE ÉCONOMIE À L'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POSITIF

Informer, accompagner & inciter

INITIÉE PAR
LA VILLE

85

COMMANDE
PUBLIQUE : UNE
NOUVELLE CHARTE
PLUS RESPONSABLE

L'exigence que notre économie fonctionne de façon plus responsable, en maîtrisant ses effets sur l'environnement et la société, est croissante. Cette exigence de plus grande responsabilité concerne également les institutions publiques et un de ses leviers est celui de l'achat public. Une charte d'engagement de la commande publique rappelant les règles et bonnes pratiques facilitant l'accès à la commande publique et incitant les candidatures innovantes et responsables (Responsabilité Sociétale des Entreprises - RSE) sera donc élaborée d'ici 2021.

PROPOSÉE PAR
LE COTEN

86

MISE EN RÉSEAU ET
VALORISATION DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES ENGAGÉS
POSITIVEMENT SUR LEUR
TERRITOIRE

Un travail conjoint sur la prise en compte des enjeux de la transition écologique dans l'écosystème économique local

sera mené avec les instances et partenaires économiques de la Ville (Conseil des Entrepreneurs, Associations Territoire Projet (ATP), Associations de commerçants...). Un partenariat sera mis en place avec ICN-Business School afin que cette école, référente du territoire en matière de responsabilité sociétale des entreprises, accompagne les entreprises dans cette volonté de minimisation de leurs impacts négatifs et de maximisation de leurs impacts positifs.

Ce travail sera guidé également par la volonté de diffuser les principes du label B-Corp, qui réunit dans le monde les entreprises qui souhaitent (ré)-affirmer leur mission sociétale au cœur de leur raison d'être et qui cherchent via leur modèle économique « non pas à être les meilleures au monde, mais les meilleures pour le monde ». L'objectif est d'engager une démarche territoriale avec l'écosystème local pour placer l'impact positif sur le territoire au cœur de la dynamique économique.

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LA
MÉTROPOLE

87

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
TERRITORIALE

En proposant des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources, l'écologie industrielle et territoriale (EIT) transforme les systèmes de production et de consommation en favorisant les fonctionnements circulaires. **La Ville de Nancy accompagnera la démarche d'EIT portée par la Métropole du Grand Nancy, avec une réflexion à l'échelle des ATP.**

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LA
MÉTROPOLE

88

LES NOUVEAUX MÉTIERS
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

La transition écologique verra l'émergence de nouveaux métiers dans le bâtiment, mais plus largement dans l'aménagement du cadre de vie. Afin d'anticiper les besoins en formation et qualification, un partenariat, notamment avec la Maison de l'Emploi sera développé.



UNE DYNAMIQUE À PARTAGER

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LE
COTEN

90

PROGRAMME 2019 DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
INFORMER, SENSIBILISER,
ÉCHANGER
ET DÉBATTRE

INITIÉE PAR
LA VILLE ET LA
MÉTROPOLE

89

DES APPELS À PROJETS
POUR ENCOURAGER
LA CRÉATIVITÉ DES
ACTEURS ASSOCIATIFS ET
ÉCONOMIQUES

Pour accompagner un maximum d'acteurs, la Ville de Nancy fait le choix de l'appel à projets :

en direction des associations mais également des étudiants entrepreneurs suivis par le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (Peel) et porteurs d'un projet entrepreneurial répondant aux enjeux de la transition écologique.

En lien avec la Métropole du Grand Nancy, elle souhaite également lancer au printemps 2019 un appel à projets sur le thème de la transition écologique à destination des entreprises et des acteurs du BTP. Il s'agit en effet de s'inscrire dans la stratégie de développement économique de la Métropole qui identifie l'expérimentation comme un outil d'accompagnement de l'innovation.

Le débat public en matière de transition écologique est essentiel.

La Ville de Nancy organisera, accompagnera et soutiendra ainsi de nombreuses manifestations.

À titre d'exemple :

- des conférences spécifiques seront organisées avec différents partenaires,
- les Rendez-vous de l'éducation de mars 2019 auront pour thème l'Éducation et la transition écologique, avec une table ronde sur « restauration collective et transition écologique - enjeux, défis et perspective »,
- les rendez-vous de Nancy Ville numérique auront pour thème « numérique et transition écologique » et pourront aborder plusieurs thèmes comme la mobilisation de la donnée au service de la transition,
- le Mai de l'Europe sera consacré en 2019 à « l'Europe à l'heure de la transition écologique ».



L'OCTROI, L'EXEMPLE D'UN PROJET INNOVANT

Les anciens abattoirs dans le quartier des Rives-de-Meurthe à Nancy prennent un nouveau visage.

Végétalisation, mobilités, énergie, déchets, impact positif, L'OCTROI intègre les enjeux de la ville nature, saine et positive.

Ainsi, la végétalisation des abords de L'OCTROI Nancy est au cœur du projet d'Alexandre CHEMETOFF. La présence de zones ombragées permettra de réguler la hausse des températures à la saison estivale, positionnant cet espace comme un repli de fraîcheur pour les Nancéiens. L'implantation sur le site de L'OCTROI Nancy de culture d'herbes aromatiques permettant une cueillette en libre accès est à l'étude. Ces actions pourraient être mises en œuvre en lien avec le Conseil Citoyen. L'OCTROI Nancy sera un lieu test dans l'usage des mobilités douces pour se

déplacer dans la cité (réflexion sur le stationnement à l'échelle du quartier ; proximité du tramway et du parking relais Nancy Deux Rives ; garage à vélo sur site ; cheminements piétons). D'un point de vue énergétique, les bâtiments de L'OCTROI Nancy font l'objet d'un traitement thermique poussé : isolation des murs et des planchers bas ainsi que renouvellement des menuiseries extérieures des octrois. Le traitement des toitures plates de la Petite Halle de L'OCTROI Nancy mêlera panneaux photovoltaïques et végétalisation permettant une régulation naturelle de la température du bâtiment tout au long de l'année (la réduction des variations de températures est évaluée à 40%). Sur le plan phonique, le toit végétalisé absorbe les ondes sonores et réduit les

nuisances aériennes ou d'impact. Concernant la réduction des déchets, un espace de compost collectif sera mis en place, ainsi qu'une recyclothèque, dispositif de réutilisation des matériaux utilisés par les acteurs accueillis, réemployés pour des projets créés in situ. L'équipement de L'OCTROI Nancy se fera via des partenariats avec des associations du territoire spécialistes du réemploi. Enfin, L'OCTROI Nancy s'inscrit dans cette dynamique collective à impacts positifs : c'est un projet solidaire et citoyen. La charte éditoriale, à rédiger avec les acteurs impliqués dans le projet fixant les valeurs fondatrices, en sera l'un des premiers marqueurs forts.

